

PORTRAIT RÉGIONAL DE LA VITALITÉ DES RESSOURCES LGBT+ AU QUÉBEC

UQÀM | **Chaire de recherche
sur la diversité sexuelle
et la pluralité des genres**
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

CONSEIL
QUÉBÉCOIS **LGBT**
LESBIENNES
GAIS
BISEXUEL·LE·S
TRANS

Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres

Des savoirs pour contrer les préjugés

Conseil québécois LGBT

Le regroupement des organismes LGBTQ+ du Québec depuis 1993

Mars 2022

Dépôt légal

Hiver 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-9820435-0-3

© Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres et Conseil québécois LGBT

Direction scientifique

Martin Blais, Ph. D., département de sexologie et Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal

Line Chamberland, Ph. D., département de sexologie et Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal

Mathieu Philibert, Ph. D., département de sexologie, Université du Québec à Montréal

Personnel de recherche

Michele Baiocco, B. Sc., département de sexologie, Université du Québec à Montréal

Marilou St-Pierre, Ph. D., chargée de projet, Conseil québécois LGBT

Anne-Charlotte Latour, M. Sc.

Coordination

Marie Geoffroy, M. A., Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal

Comité consultatif

Marie-Pier Boisvert, directrice générale, Conseil québécois LGBT

Nancy Émond, Ph. D., Direction de la recherche, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Marlène Juvany, chargée de projet, Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable

Marie-Aimée Fortin-Picard, directrice générale, Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue

Mike Rousseau, coordonnateur et conseiller, Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mathilde Roy, conseillère, Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Pour citer ce document :

Blais, M., St-Pierre, M., Baiocco, M., Philibert, M., Chamberland, L. (2022) Portrait régional de la vitalité des ressources LGBT+ au Québec. Montréal : Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres et Conseil québécois LGBT.

Financement

Cette recherche a été financée par le Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, volet Soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la Politique gouvernementale.

Liste des acronymes.....	V
Liste des tableaux.....	VI
Liste des figures.....	VI
Faits saillants.....	7
1. Introduction.....	8
1.1 Contexte.....	8
1.2 Collaborations.....	9
1.3 Structure du rapport.....	10
2. Repères pour le développement d’une grille d’indicateurs de la vitalité des ressources québécoises LGBT+	11
2.1 L’action communautaire.....	11
2.2 La défense collective des droits	12
2.3 Les effets de la présence des organismes communautaires	12
2.4 Des défis spécifiques à l’action communautaire LGBT+	13
2.5 Des dimensions du fonctionnement des organismes communautaires desservant les populations LGBT+ à considérer	13
2.6 Le développement d’un indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ au Québec.....	14
2.6.1 La répartition régionale des ressources communautaires LGBT+	14
2.6.2 La répartition régionale des ressources financières	15
2.6.3 La vitalité organisationnelle des ressources régionales	15
2.6.4 La qualité perçue de la DCD LGBT+ régionale	15
3. Terrain et approche de recherche.....	19
3.1 Sources de données	19
3.1.1 Données administratives.....	19
3.1.2 Données d’enquête.....	19
3.1.3 Entretiens auprès d’informatrices et informateurs clés	20
3.2 Construction statistique des indicateurs pour la mise en relief des différences interrégionales	22
3.3 Traitement des données qualitatives	22
3.4 Enjeux éthiques et méthodologiques liés à la taille de l’échantillon.....	22

4. Résultats	23
4.1 Portait des organismes recensés et des missions poursuivies	23
4.1.1 Missions des organismes recensés	25
4.1.2 Des organismes qui contribuent à vitaliser les services et la défense des droits LGBT+ à l'échelle provinciale	26
4.2 L'indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ au Québec.....	27
4.3 La répartition des ressources communautaires LGBT+ dans les régions administratives	28
4.3.1 La nature et l'ampleur des besoins des populations LGBT+ peuvent varier entre les régions.....	29
4.3.2 Des ressources intrarégionales qui ne sont pas nécessairement vitalisées et qui ne se substituent pas nécessairement les unes aux autres	29
4.3.3 Les caractéristiques du territoire compliquent le jugement posé sur la répartition interrégionale des organismes	30
4.3.4 La proximité avec les grands centres urbains pourrait dévitaliser les régions périphériques	30
4.4 La répartition des ressources financières	32
4.4.1 Les sources complémentaires de financement	32
4.4.2 Une charge financière possiblement accrue dans les régions au territoire vaste	32
4.4.3 La précarité financière est une barrière à la vitalité des services régionaux	33
4.5 La vitalité organisationnelle des ressources.....	34
4.5.1 La présence de ressources humaines stables et leur soutien adéquat sont compromis par la précarité financière	34
4.5.2 Le renfort des bénévoles et des stagiaires.....	35
4.5.3 Les enjeux liés à la collaboration entre organismes	35
4.5.4 Le financement comme enjeu transversal à la vitalité organisationnelle.....	36
4.6 La qualité perçue de la DCD LGBT+	37
5. Conclusion	39
5.1 Limites de l'étude	39
Références	40

LISTE DES ACRONYMES

BLHT	Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
DCD	Défense collective des droits
FIREC	Forum interrégional sur les enjeux communautaires LGBT+
ITSS	Infections transmissibles sexuellement et par le sang
LGBT+	Lesbien·ne·s, gai·e·s, bisexuel·le·s, trans et tout autre terme désignant la diversité sexuelle ou la pluralité des genres
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SIDA	Syndrome de l'immunodéficience acquise
UQAM	Université du Québec à Montréal
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1

Indicateurs de l'indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes
LGBT+ dans les régions administratives.....16

Tableau 2

Distribution géographique des organismes et des répondantes et répondants.....21

Tableau 3

Répartition des ressources communautaires LGBT+ dans les régions du Québec.....23

LISTE DES FIGURES

Figure 1

Cartographie des ressources communautaires LGBT+ au Québec (2018-2019)24

Figure 2

Indice global de la vitalité de la DCD LGBT+ au Québec, par région administrative27

Figure 3

Cartographie de l'indice global de vitalité des ressources offertes
aux populations LGBT+ au Québec, par région administrative28

Figure 4

Répartition des ressources communautaires par région administrative, au prorata de leur population.....31

Figure 5

Cartographie de la répartition des ressources communautaires
par région administrative, au prorata de leur population31

Figure 6

Répartition des ressources financières par région administrative, au prorata de leur population.33

Figure 7

Cartographie de la répartition des ressources financières
par région administrative, au prorata de leur population.34

Figure 8

Vitalité organisationnelle des ressources, par région administrative.....36

Figure 9

Cartographie de la vitalité organisationnelle des ressources, par région administrative37

Figure 10

Qualité perçue de la DCD LGBT+, par région administrative.....38

Figure 11

Cartographie de la qualité perçue de la DCD LGBT+, par région administrative.....38

- Ce document propose un indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ au Québec reposant sur quatre indicateurs :
 1. la répartition régionale des ressources communautaires LGBT+ ;
 2. la répartition régionale des ressources financières ;
 3. la vitalité organisationnelle des ressources régionales, désignant la capacité des organismes régionaux à réaliser leurs missions ;
 4. la qualité perçue de la défense collective des droits (DCD) LGBT+ régionale.
- Trois types de données ont permis de rassembler les informations nécessaires à documenter ces indicateurs : des données administratives, des données d'enquête et des données d'entretiens qualitatifs. Des données administratives sur la localisation et le financement étatique ont été colligées auprès de 87 organismes communautaires, groupes et associations offrant des services aux personnes LGBT+. Une enquête a été réalisée auprès de 240 répondantes et répondants dans 65 organismes communautaires impliqués auprès des personnes LGBT+ (exclusivement ou non) et 8 organisations clés répartis dans les 17 régions administratives. Des entretiens qualitatifs auprès de 15 informatrices et informateurs clés ont aussi été réalisés.
- Dans l'ensemble, les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale se positionnent comme les plus vitalisées. Parmi les régions les moins vitalisées, on trouve, dans l'ordre décroissant, les Laurentides, Laval, le Bas-St-Laurent, Chaudière-Appalaches, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Soulignons toutefois que les régions les mieux classées dans l'ordonnement des régions sur la base de l'indice global de vitalité ne sont pas nécessairement des régions où les besoins des populations LGBT+ en matière de DCD sont entièrement comblés.
- Quarante-sept (87) organismes, groupes, associations ou points de service LGBT+ ou à volet LGBT+ ont été recensés au Québec pour l'année 2018-2019. Ils étaient répartis de manière très inégale dans 16 des 17 régions administratives du Québec : un seul organisme présentant un volet de ses activités dédié aux personnes LGBT+ a été identifié dans chacune des régions de la Côte-Nord, de Laval et des Laurentides, mais aucun point de service exclusivement LGBT+ n'y a été recensé. Aucun organisme n'a été recensé dans le Nord-du-Québec.
- Considérant la taille de leur population et sans présumer de la vitalité des organismes en présence, les régions suivantes avaient reçu de l'État québécois des sommes inférieures à la médiane : Laval, Mauricie, Bas-Saint-Laurent, Estrie, Chaudière-Appalaches, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Nord-du-Québec. La charge financière associée à la couverture d'un vaste territoire, la proximité relative avec les grands centres urbains ou la récurrence non assurée des financements sont des facteurs qui participent à la précarité des services aux populations LGBT+ dans ces régions.
- Dix régions se situaient sous la médiane en ce qui concerne la capacité des organismes régionaux à réaliser leurs missions (vitalité organisationnelle) ; la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches et le Nord-du-Québec apparaissaient comme les régions les plus dévitalisées. La précarité financière, l'instabilité de la main-d'œuvre et les défis liés à la collaboration intersectorielle seraient les principaux facteurs expliquant la dévitalisation organisationnelle.
- Quatre régions présentent une plus faible qualité perçue de la DCD LGBT+ : les Laurentides, la Côte-Nord, l'Outaouais et le Nord-du-Québec. L'absence ou le faible nombre d'organismes LGBT+ ou la taille très vaste des territoires à couvrir considérant les ressources organisationnelles ou financières disponibles sont des facteurs contribuant à ce positionnement.

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Ce rapport présente les résultats d'une recherche sur les besoins et les services en défense des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT+) au Québec, avec un accent particulier sur la vitalité des ressources destinées aux populations LGBT+ et ses variations régionales. La recherche a été réalisée au cours de l'année 2018-2019, à l'initiative du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), responsable de l'action 35 du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022* (Gouvernement du Québec, 2017) qui consiste à « documenter les besoins et les services en défense des droits des personnes [LGBT+] en région par la production d'un portrait ».

L'objectif de cette recherche était de faire un portrait régional des ressources communautaires qui participent à la défense des droits des personnes LGBT+, en particulier dans les régions où il n'y a pas de grands centres urbains. En effet, les personnes LGBT+ en dehors des grands centres urbains constituent un groupe prioritaire selon les consultations publiques menées par le ministère de la Justice du Québec, en 2016, auprès des organismes communautaires. Cette priorité repose sur la prémisse que les personnes LGBT+ font face à des défis spécifiques nécessitant des services particuliers. Or, de tels services sont souvent inexistantes, alors que les ressources existantes sont souvent mal adaptées à leurs besoins. De même, les organismes responsables de les offrir sont souvent dans une situation de précarité financière qui compromet leurs capacités à répondre aux besoins des personnes LGBT+ et à défendre leurs droits. Ils doivent aussi composer avec des défis uniques comparativement aux organismes en régions métropolitaines, notamment ceux liés à une vocation généraliste, à la taille des territoires à desservir, souvent très vastes, ou à la composition de leur population et aux préjugés à l'égard de la diversité sexuelle et de genre (Almeida, 2017).

Pour établir ce portrait des besoins et des services en défense des droits des personnes LGBTQ+ au Québec, nous avons eu à :

- réaliser des entretiens auprès d’informatrices et d’informateurs clés et consulter les écrits pertinents ;
- consulter les écrits pertinents ;
- réaliser des entretiens auprès d’informatrices et d’informateurs clés ;
- colliger des données administratives sur ces organismes et leur financement ;
- élaborer un questionnaire pour opérationnaliser les indicateurs proposés ;
- réaliser une enquête en ligne auprès des organismes du Québec qui offrent des services aux personnes LGBTQ+ spécifiquement ;
- dégager le positionnement de chacune des régions administratives les unes à l’égard des autres en regard de ces indicateurs ;
- mettre en contexte ce positionnement.

1.2 COLLABORATIONS

Le MTESS a mandaté la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l’Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Conseil québécois LGBTQ pour tracer le présent portrait, en collaboration avec un Comité consultatif.

Ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale

Le MTESS est notamment responsable «de valoriser, promouvoir et soutenir l’action communautaire au sens large du terme» et de «valoriser, soutenir et consolider l’action communautaire autonome, notamment les organismes de défense collective des droits¹». Plusieurs unités du MTESS ont été impliquées dans ce projet :

- le Secrétariat à l’action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) a financé le projet ;
- la direction de la recherche a offert son expertise-conseil en matière de recherche ;
- la direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l’action communautaire a assuré la coordination du projet dans le Ministère.

1. Source : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais>

Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQAM

La Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQAM, créée en 2011, a pour mission d'«associe[r] des partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires souhaitant contribuer à la reconnaissance des réalités des minorités sexuelles et de genre par l'approfondissement des connaissances et la mobilisation des connaissances acquises dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de programmes et de mesures de lutte contre les discriminations et les différentes formes d'exclusion, de dévalorisation et d'infériorisation de ces personnes²». Les chercheuses et chercheurs de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres impliqués dans le présent projet ont assuré la direction scientifique du projet et contribué à la rédaction du présent rapport.

Conseil québécois LGBT

Le Conseil québécois LGBT est un organisme communautaire en défense des droits qui «cherche à consolider les droits des personnes LGBT+ au Québec, en plus de militer pour les droits à acquérir, afin que personne ne soit laissé pour compte dans la reconnaissance des diversités sexuelles et de genres. Il revendique également leur droit à l'égalité sociale, c'est-à-dire leur droit de voir des acquis juridiques se traduire par des acquis sociaux dans la vie de tous les jours³». Le Conseil a fourni son expertise en matière d'action communautaire et de défense des droits, notamment à travers le travail de la chargée de projet qui a réalisé les entretiens qualitatifs, participé à la construction du questionnaire et contribué à la rédaction du présent rapport.

Comité consultatif

Un comité consultatif a agi à titre de consultant aux différentes étapes de la recherche. Les membres de ce comité ont été sélectionnés pour leurs connaissances en matière de défense des droits des personnes LGBT+, des réalités hors métropoles et d'action communautaire, ainsi que de méthodes d'enquête. Ce comité était constitué de Nancy Émond (direction de la recherche, MTESS), Mike Rousseau (coordonnateur et conseiller, direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire, MTESS), Mathilde Roy (conseillère, direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire, MTESS), Marlène Juvany (chargée de projet, Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable), Marie-Aimée Fortin-Picard (directrice générale, Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue) et Marie-Pier Boisvert (Conseil québécois LGBT).

1.3 STRUCTURE DU RAPPORT

Ce rapport comporte quatre sections. Dans la première, nous présentons les repères qui ont servi au développement d'une grille d'indicateurs de la vitalité des ressources québécoises LGBT+. Dans la deuxième section, nous présentons succinctement le terrain et la méthode de recherche mise en œuvre. Dans la troisième section, nous présentons les résultats relatifs à l'indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ ainsi qu'à chacun des indicateurs qui le composent. Pour chaque indicateur, nous discutons des principaux éléments qui peuvent contribuer à la dévitalisation des organismes à l'échelle régionale.

2. <https://chairedspg.uqam.ca/la-chaire/mission-et-objectifs/>

3. <http://www.conseil-lgbt.ca/le-cqlgbt/a-propos>

2. REPÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE GRILLE D'INDICATEURS DE LA VITALITÉ DES RESSOURCES QUÉBÉCOISES LGBT+

Pour tracer un portrait de la vitalité et de la capacité des différentes régions du Québec à soutenir les personnes LGBT+ et à défendre leurs droits et leurs intérêts tant individuels que collectifs, nous avons développé quatre indicateurs. Nous nous sommes appuyés sur des entretiens préliminaires réalisés auprès de huit personnes clés du milieu communautaire LGBT+ québécois, ainsi que sur des travaux réalisés notamment au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'UQAM (Klein, Del Rio et Bussièrès, 2018; Sauvage, Angulo, Ghaffari et Lareau, 2018) et des études portant sur le fonctionnement des organismes communautaires ou des enjeux qui leur sont spécifiques (Rivera, 2016, 2017; Sarstedt et Schloderer, 2010; Statistique Canada, 2009; Wandersman, 1981).

2.1 L'ACTION COMMUNAUTAIRE

L'action communautaire désigne toute initiative se réalisant par l'entremise de personnes, de groupes, d'organismes communautaires ou de communautés (géographiques, d'intérêts, d'identités, etc.) qui vise à «apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun» (Lavoie, Panet-Raymond et Kruzynski, 2014, p. VII). Plusieurs organismes, associations ou groupes⁴ québécois LGBT+ réalisent des actions communautaires qui participent à la défense, collective ou individuelle, des droits LGBT+ ou contribuent à mettre en place des conditions qui la soutiennent. Nous nous sommes concentrés, dans le présent portrait, sur deux grandes catégories d'organismes. La première catégorie désigne les organismes communautaires qui concentrent leurs activités exclusivement sur les personnes ou les enjeux LGBT+. Ils ont généralement été créés par des personnes ou des groupes LGBT+ pour répondre aux besoins des populations LGBT+ locales ou faire de l'éducation auprès de la population générale dans le but de créer un milieu de vie favorable et sécuritaire pour les personnes LGBT+ (en luttant, par exemple, contre l'homophobie ou la transphobie). La deuxième catégorie désigne des organismes communautaires qui ne desservent pas exclusivement les personnes LGBT+, mais qui ont élargi leur champ d'activités pour y inclure un volet LGBT+ (par ex., services de dépistage et de prévention pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, soutien des personnes vivant avec le VIH, parrainage pour les personnes de la diversité sexuelle, références et informations pour les personnes en questionnement de leur orientation sexuelle).

Plusieurs organismes, qu'ils relèvent de la première catégorie ou de la seconde, poursuivent des missions ou se spécialisent sur des enjeux qui concernent davantage certains groupes (par ex., jeunes, adultes, trans, lesbiens, gais, bisexuels, queer ou non binaires). Dans ce contexte, la présence d'organismes sur un territoire n'offre pas d'assurance que toutes les populations LGBT+ sont desservies ou que leurs droits sont défendus, bien que dans les régions où peu d'organismes existent, ces derniers tentent de compenser ce déficit en se faisant le plus généralistes possible.

Nous ne disposons pas d'un portrait exhaustif des organismes communautaires LGBT+ à travers le Québec, ni des activités qu'ils réalisent ou des groupes qu'ils desservent. Néanmoins, la présence de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres sur le terrain et celle de nos partenaires suggèrent que ces activités sont diversifiées. Dans certains cas, elles contribuent directement à la DCD LGBT+. Dans d'autres, elles y contribuent indirectement en créant un contexte qui lui est favorable. Ainsi, les organismes LGBT+ luttent, entre autres, contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie, les discriminations, l'exclusion sociale ou la marginalisation de ces personnes. Ils luttent pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des personnes et des communautés LGBT+. Ils offrent des services qui soutiennent la défense individuelle des droits des personnes LGBT+ à travers des services d'accompagnement visant leur mieux-être. Des données sur ces missions sont nécessaires pour mieux comprendre la distribution des activités et des services sur le territoire québécois.

4. Dans la suite du document et à moins d'indications contraires, nous employons le terme «organisme» pour désigner également les groupes et les associations.

2.2 LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Selon le *Cadre de référence en matière d'action communautaire* du Gouvernement du Québec (2004, p. 26-27), la DCD

« constitue une approche d'intervention qui vise la pleine reconnaissance et la pleine application des droits humains. Elle comprend la promotion de droits à faire reconnaître ainsi que les actions qui favorisent le plein exercice des droits existants. Ces droits recouvrent aussi bien les droits de l'ensemble de la population que ceux des segments de la population vivant une problématique particulière, notamment une situation d'inégalité, de discrimination, de vulnérabilité, de détresse, d'exclusion ou d'oppression ».

La DCD recouvre quatre types d'activités :

1. L'action politique non partisane, qui se traduit par l'analyse de politiques gouvernementales et de projets de loi.
2. La mobilisation sociale, par exemple l'organisation de manifestations.
3. Les représentations auprès du gouvernement, notamment dans le but de sensibiliser les personnes élues aux situations vécues par des groupes de citoyennes et de citoyens.
4. L'éducation populaire, visant à outiller des personnes ou des groupes, à les responsabiliser et à leur donner du pouvoir sur des situations problématiques personnelles ou collectives, ou encore à les éduquer sur les droits et la vie démocratique.

Dans la présente recherche, nous avons documenté la présence de missions et d'activités relatives à la DCD auprès des organismes consultés.

2.3 LES EFFETS DE LA PRÉSENCE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

L'action communautaire et les organismes qui la mènent jouent un rôle important dans la société. Au Québec, leurs effets ont principalement été documentés par le CRISES (Klein, Del Rio et Bussièrès, 2018; Klein, Tardif, Tremblay et Tremblay, 2005; Klein, 2012; Sauvage, Angulo, Ghaffari et Klein, 2018; St-Germain, Grenier, Bourque et Pelland, 2017). Si ces effets n'ont pas été confirmés dans le contexte précis de la présence d'organismes ou d'action communautaires LGBT+, ils sont suffisamment généraux pour que l'on puisse présumer de leur applicabilité.

Par exemple, par leur présence même, les organismes communautaires LGBT+ contribuent à densifier l'offre de services spécifiques aux personnes LGBT+ à l'échelle locale. Selon leurs activités, ils dynamisent la société civile et soutiennent la participation des personnes LGBT+ et alliées à leurs activités de militance ou de socialisation. Ils contribuent à créer des milieux de vie solidaires et plus sécuritaires ainsi que des points de service spécialisés pour les personnes LGBT+. En offrant des services gratuits ou à faibles coûts à la communauté en échange d'un financement relativement modeste, ils participent à l'épargne de fonds publics. Ils contribuent de manière importante à l'amélioration des conditions de vie des personnes ainsi qu'au bien-être des communautés LGBT+ qu'ils desservent. En conséquence, ils favorisent l'intégration de groupes vulnérables ou invisibles à la société civile et dans ses institutions.

Les organismes soutiennent aussi la circulation des informations sur les populations qu'ils desservent et les enjeux qu'ils ciblent par leurs actions (Klein, Del Rio et Bussièrès, 2018). Ils contribuent à la formation, à l'échange et au partage des connaissances entre les personnes concernées, le personnel professionnel de divers milieux (santé, services sociaux, sécurité publique, éducation, etc.), les personnes élues, la population générale et les médias. Les organismes communautaires LGBT+ développent et diffusent une expertise sur les enjeux LGBT+ au sein de leur personnel, salarié ou bénévole, tout comme dans la société civile à travers

leurs collaborations. Cette diffusion de l'expertise renforce des capacités et des compétences susceptibles d'être mises à contribution dans la défense des droits des personnes LGBT+ ou dans la population générale dans des postes ou des emplois ultérieurs.

Les organismes participent aussi à la vie économique de leurs territoires respectifs. Par exemple, ils participent à créer des emplois, lorsqu'ils ont accès au financement nécessaire, pour les personnes LGBT+ et alliées qui réinjectent en partie leurs ressources dans l'économie locale. En renforçant les capacités et les compétences de leur personnel, salarié ou bénévole, les organismes favorisent l'intégration sur le marché de l'emploi. Les organismes font aussi des achats et louent des locaux dans leur région, contribuant ainsi à son économie.

2.4 DES DÉFIS SPÉCIFIQUES À L'ACTION COMMUNAUTAIRE LGBT+

Si les premiers organismes LGBT+ ont vu le jour dans les années 1970 et que les années 1980 et 1990 les ont vus se développer rapidement, le mouvement LGBT+ québécois a tout de même émergé plus récemment que d'autres (Bourgeois, 2017), avec pour conséquence une institutionnalisation et un accès au financement conséquent plus tardifs. En raison de cette récence et d'une variété d'autres facteurs, comme le caractère vaste du territoire québécois, la dispersion des populations ou encore l'organisation des réseaux de la santé et des services sociaux qui interagissent avec l'offre de services communautaires, les organismes communautaires LGBT+ sont confrontés à des enjeux et obstacles particuliers dans la réalisation de leurs missions. Le Forum interrégional sur les enjeux communautaires LGBT+ (FIREC ; Almeida, 2017), auquel ont participé 28 organismes de 15 régions du Québec, a permis de dégager certains constats, dont le besoin « d'affiner les recherches et données sur les problématiques LGBT+ en prenant en compte l'emplacement géographique » (Almeida, 2017, p. 24). Ce besoin est cohérent avec un obstacle soulevé par le FIREC, à savoir que distribuer les financements par découpage géographique administratif n'est pas nécessairement adapté aux besoins régionaux, en particulier hors métropoles. De plus, le Forum relevait l'invisibilité des enjeux régionaux au profit d'un discours misérabiliste sur les régions hors des grands centres urbains qui sont perçues comme étant figées dans des représentations dépassées de l'orientation sexuelle et du genre forçant l'exil des personnes LGBT+ vers les grands centres urbains jugés plus accueillants.

Le FIREC a réitéré que les régions du Québec ont des besoins qui leur sont propres en matière d'action communautaire LGBT+. Certaines régions n'ont aucun organisme communautaire LGBT+, d'autres en ont très peu pour répondre à des besoins qui dépassent souvent leurs ressources, alors que d'autres encore comptent sur des organismes plus nombreux et aux missions plus diversifiées. Pour les régions où les ressources sont limitées, les organismes doivent souvent élargir leur mission (Almeida, 2017). S'ajoutent à ce portrait un financement souvent précaire, la nécessité de prioriser certains services et une expertise qui n'est pas toujours disponible pour répondre aux besoins émergents des populations LGBT+ locales. S'il est clair que les expériences des personnes LGBT+, les besoins et les services disponibles varient entre les régions du Québec, encore peu de données et encore moins d'outils sont disponibles pour les caractériser.

2.5 DES DIMENSIONS DU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DESSERVANT LES POPULATIONS LGBT+ À CONSIDÉRER

Étant donné l'absence d'outils répondant aux besoins de cette recherche, nous avons parcouru les écrits sur le fonctionnement des organismes communautaires pour identifier des caractéristiques organisationnelles pertinentes à considérer. Ces dimensions renvoient par exemple aux ressources humaines et financières, à leur leadership, ainsi qu'aux difficultés qu'ils rencontrent en la matière. Il nous a semblé pertinent d'assurer une représentation de la diversité des degrés d'engagement et de responsabilités aux sein des organismes communautaires en invitant autant les personnes en position de direction générale ou de coordination que les bénévoles qui soutiennent leurs activités, en passant par les membres de leur conseil d'administration et leur personnel salarié ou non (par ex., des stagiaires). Si des constituantes externes aux organismes intera-

gissent aussi avec eux (usagères, usagers, personnes élues, personnel professionnel opérant les programmes de financement, population locale, etc.), nous ne les avons pas considérées dans le recrutement considérant les moyens et les délais impartis au projet. Néanmoins, nous avons questionné des expertes et experts universitaires, communautaires et gouvernementaux sur leur évaluation des activités en défense des droits LGBTQ+ dans les régions du Québec. Ces personnes avaient une connaissance étendue de l'action communautaire LGBTQ+ au Québec, de sorte que leur opinion peut être considérée comme un marqueur crédible de la vitalité de cette action. Nous avons aussi intégré et adapté des marqueurs de leadership organisationnel, comme la crédibilité et la reconnaissance (perçues par les organismes eux-mêmes) acquises auprès de la population générale, des autres organismes de leur région, des groupes desservis, des personnes élues ou des médias (Sarstedt et Schloderer, 2010; Wandersman, 1981).

2.6 LE DÉVELOPPEMENT D'UN INDICE GLOBAL DE VITALITÉ DES RESSOURCES OFFERTES AUX PERSONNES LGBTQ+ AU QUÉBEC

La synthèse de la documentation consultée et des entretiens avec les informatrices et informateurs clés dont nous avons rapporté les grandes lignes précédemment nous a amenés à développer un indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBTQ+. Cet indice s'appuie sur quatre indicateurs développés aux fins de la présente recherche (Tableau 1) :

- la répartition régionale des ressources communautaires LGBTQ+;
- la répartition régionale des ressources financières versées par l'État à ces ressources;
- la vitalité organisationnelle de ces ressources;
- la qualité perçue de la DCD LGBTQ+ régionale.

2.6.1 LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES LGBTQ+

L'indicateur de répartition régionale des ressources communautaires LGBTQ+ s'appuie sur le nombre d'organismes en DCD LGBTQ+ ou desservant des personnes LGBTQ+ au prorata de la taille de la population de chaque région. Il reflète la densité des réseaux communautaires LGBTQ+ régionaux et la disponibilité, au sein des régions, de ressources communautaires permettant de mener des activités soutenant la défense collective ou individuelle des droits LGBTQ+.

Par leur présence, ces organismes contribuent notamment à lutter contre l'exclusion des personnes LGBTQ+ (par ex., groupes d'information et de discussion, accompagnement légal) et à sensibiliser les personnes élues et la population locale aux enjeux de la diversité sexuelle et de genre par des formations au personnel de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique, par des ateliers de sensibilisation, de démythification des questions LGBTQ+ dans les établissements d'enseignement, par l'analyse des politiques et par des représentations auprès des personnes élues. De manière générale, ces organismes participent aussi à la vitalité économique et sociale de leur région soit par la création d'emplois pour les personnes LGBTQ+ et alliées, soit par la mobilisation de personnes bénévoles. Les organismes communautaires constituent également une forme importante d'insertion sur le marché du travail et sont souvent à l'origine des premiers emplois dans une trajectoire professionnelle, contribuant ainsi à la masse salariale locale (pour les organismes qui ont du personnel salarié). Ils jouent un rôle clé dans la formation de la relève et dans le développement et la transmission de l'expertise sur les questions LGBTQ+, notamment à travers les expériences de stages ou de bénévolat. Ils contribuent également à créer des espaces de vie sécuritaires pour les personnes LGBTQ+.

2.6.2 LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'indicateur de répartition régionale des ressources financières reflète les sommes investies par l'État québécois dans des organismes communautaires qui ont des programmes spécifiquement et directement destinés aux populations LGBT+⁵. Ces fonds sont versés à des organismes, qu'ils soient spécifiquement LGBT+ ou non, pour réaliser des activités qui touchent les personnes LGBT+ (services d'écoute et soutien individuel sur les questions d'identité de genre, d'orientation sexuelle ou de santé sexuelle, conseils juridiques, soirées de réseautage pour personnes LGBT+, services de dépistage d'ITSS/VIH, etc.). Il est admis que les sommes versées permettent de dynamiser les organismes et de bonifier les services qu'ils offrent aux populations LGBT+ locales. Ces sommes pourraient aussi favoriser la rétention du personnel et de l'expertise développée, soutenir la constance de l'offre de services à plus long terme ainsi que l'ancrage des organismes dans leur milieu. Ainsi, le financement est un soutien direct à la densification du réseau communautaire régional. Il consolide aussi les capacités des organismes à s'engager dans la recherche de fonds complémentaires (collectes de fonds, commandites, philanthropie, etc.). Les organismes financés contribuent aussi à l'économie locale, par exemple en créant des emplois et en soutenant le marché locatif à travers l'immobilisation nécessaire à leurs activités.

2.6.3 LA VITALITÉ ORGANISATIONNELLE DES RESSOURCES RÉGIONALES

L'indicateur de vitalité organisationnelle des organismes en place dans chaque région repose sur trois dimensions : leurs ressources humaines ; leur capacité à mener à bien leurs missions ; et la reconnaissance de leur crédibilité et de leur expertise (leur leadership organisationnel) au sein de leur région.

En ce qui concerne les ressources humaines, nous référons à la présence de personnel salarié à temps plein qui, selon les informatrices et informateurs clés, assure la constance des opérations quotidiennes et favorise la stabilité des services offerts à la population en minimisant les interruptions de services. Cette présence joue aussi un rôle important dans la capacité à rechercher des sources complémentaires de financement. L'indicateur inclut aussi la capacité des organismes à attirer des ressources humaines (salariées ou bénévoles) pour réaliser leurs activités. Quant à la capacité des organismes à mener à bien leur mission dans leur région, elle réfère aux capacités perçues : a) à réaliser leurs objectifs ; b) à soutenir les personnes LGBT+ (les comprendre, les renseigner sur leurs droits et les défendre individuellement et collectivement) ; c) à répondre aux demandes qui leur sont adressées ; d) à visibiliser les enjeux LGBT+, à mobiliser les personnes LGBT+ et à sensibiliser la population générale et les institutions à ces enjeux. Enfin, le leadership organisationnel est opérationnalisé par la notoriété, la visibilité et la crédibilité des organismes à prendre position sur les enjeux LGBT+ et à intervenir auprès des personnes LGBT+ dans leur région, notamment auprès de personnes en position de pouvoir décisionnel (personnes élues), des médias, d'autres organismes communautaires et de la population générale.

2.6.4 LA QUALITÉ PERÇUE DE LA DCD LGBT+ RÉGIONALE

La qualité perçue de la DCD LGBT+ a été mesurée par le degré de satisfaction des répondantes et répondants à l'égard de la DCD LGBT+ dans leur région, par leur niveau de confiance à l'égard des organismes LGBT+ et non-LGBT+ de leur région à réaliser cette mission, ainsi que par leur perception des capacités dont dispose leur région (ou, chez les expertes et experts, chacune des régions) pour y arriver.

5. Certains organismes font aussi appel à d'autres sources de financement (tarification des activités, collectes de fonds, commandites, etc.). Comme nous n'avons pas pu les documenter exhaustivement pour l'ensemble des organismes interrogés, nous avons choisi de ne pas en tenir compte dans la construction de cet indicateur et de nous en tenir aux informations sur le financement étatique pour éviter de créer des distorsions dans le portrait financier.

TABLEAU 1 - INDICATEURS DE L'INDICE GLOBAL DE VITALITÉ DES RESSOURCES OFFERTES AUX PERSONNES LGBT+ DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

INDICATEURS	CRITÈRES OPÉRATIONNELS	SOURCES DE DONNÉES	EFFETS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES POTENTIELS POUR LA RÉGION
Répartition régionale des ressources communautaires LGBT+	Nombre et type d'organismes offrant directement et spécifiquement des services aux populations LGBT+	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil québécois LGBT+ • Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres • Bottin de ressources d'Interligne • Gouvernement du Québec (les organismes communautaires à vocation LGBT+ financés par l'État) • Informatrices et informateurs clés 	DCD LGBT+; densification du réseau communautaire régional; dynamisation de la société civile par le soutien à la participation sociale de la population; création d'environnements sécuritaires; création de milieux de vie et de points de service spécialisés pour les personnes LGBT+ et alliées
Répartition régionale des ressources financières	Financement versé par l'État québécois aux organismes offrant directement et spécifiquement des services aux populations LGBT+ par région	Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires 2017-2018	Création d'emplois pour les personnes LGBT+ et alliées; contribution à l'économie locale; prise en charge de personnes LGBT+ contribuant à désengorger le système de soins psychosociaux et de santé
Vitalité organisationnelle des ressources	Ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> • Présence de personnel salarié à temps plein • Capacité à attirer du personnel • Capacité à attirer des bénévoles 	Répondantes et répondants des organismes	Rétention du personnel et de l'expertise; pérennisation des services; soutien à la recherche de fonds complémentaires; création d'emplois

INDICATEURS	CRITÈRES OPÉRATIONNELS	SOURCES DE DONNÉES	EFFETS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES POTENTIELS POUR LA RÉGION
Vitalité organisationnelle des ressources	<p>Capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • remplir les objectifs liés à leur mission • comprendre les besoins des personnes LGBT+ ; les renseigner sur leurs droits ; faire respecter leurs droits ; assurer la défense individuelle et collective de leurs droits • répondre aux demandes des personnes LGBT+, des personnes non LGBT+ et des institutions régionales • sensibiliser la population générale et les institutions • assurer la visibilité des personnes LGBT+ sur le territoire 	Répondantes et répondants des organismes	Lutte contre l'exclusion ; provision de services ; amélioration du milieu de vie et de la vie collective ; meilleure connaissance des enjeux LGBT+ dans la population générale et chez les personnes élues ; augmentation de la sécurité des personnes LGBT+

INDICATEURS	CRITÈRES OPÉRATIONNELS	SOURCES DE DONNÉES	EFFETS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES POTENTIELS POUR LA RÉGION
Vitalité organisationnelle des ressources (suite)	<p>Leadership organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visibilité des organismes (sur le web et dans la communauté) • Notoriété de l'organisme dans la communauté • Collaboration avec d'autres organismes • Autorité en matière de droits des personnes LGBT+ sur le territoire • Crédibilité auprès des personnes élues, des médias, des autres organismes communautaires et auprès de la population de la région • Capacité à mobiliser les personnes LGBT+ et alliées sur le territoire 	Répondantes et répondants des organismes	Structuration de réseaux; collaborations intra- et inter-sectorielles comme base pour la concertation; création d'une base locale pour la mobilisation de ressources; mise en place d'un pôle régional d'expertises; densification du tissu social
Qualité perçue de la DCD LGBT+ à l'échelle régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction à l'égard de la DCD LGBT+ au sein des régions • Confiance dans la capacité des organismes LGBT+ à faire de la DCD LGBT+ • Confiance dans la capacité des organismes non LGBT+ à faire de la DCD LGBT+ 	Expertes et experts Répondantes et répondants des organismes Informatrices et informateurs clés	DCD LGBT+ ; dynamisation de la société civile locale au profit des personnes et des groupes LGBT+

3.1 SOURCES DE DONNÉES

Trois types de données ont permis de rassembler les informations nécessaires à la documentation et à la mise en contexte des indicateurs élaborés : des données administratives, des données d'enquête et des données d'entretiens qualitatifs.

3.1.1 DONNÉES ADMINISTRATIVES

Pour les indicateurs *répartition régionale des ressources communautaires LGBT+ et répartition régionale des ressources financières*, nous nous sommes appuyés sur les données administratives disponibles. Nous avons identifié les ressources communautaires LGBT+ en recensant, pour chacune des régions, les organismes LGBT+, ainsi que les organismes qui, sans être exclusivement dédiés aux populations LGBT+, comportaient une offre de services qui leur était spécifique. Nous avons croisé plusieurs sources d'informations pour établir cette liste (informatrices et informateurs clés; liste des organismes communautaires à vocation LGBT+ financés par le Gouvernement du Québec; informations détenues par le Conseil québécois LGBT, la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres et *Interligne*). Pour être inclus dans cette liste, les organismes devaient être situés sur le territoire québécois, offrir des services spécifiques aux populations LGBT+ québécoises et être actifs au moment de la recension.

Pour identifier les ressources financières versées par l'État québécois aux organismes communautaires qui desservent directement les populations LGBT+, nous avons utilisé les données du Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires de la période 2017-20186, soit les données les plus récentes et exhaustives au moment de la rédaction du rapport ⁶. Des données exhaustives pour la période 2018-2019 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport, de sorte qu'il ne tient pas compte du rehaussement de l'aide à la mission globale annoncé en juillet 2019. Notons toutefois que si la somme absolue des montants versés est un indicateur important de la vitalité des organismes, la comparaison interrégionale passe par la conversion de ces sommes en valeur relative pour déterminer le rang des régions les unes par rapport aux autres. Considérant qu'une seule année sépare ces versements de la période de réalisation de la présente enquête, il est fort probable que des données plus récentes produiraient le même ordonnancement des régions malgré le rehaussement du financement.

D'après ce *Portrait*, le soutien financier gouvernemental versé aux organismes et projets LGBT+ au Québec provient principalement de trois ministères : le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (par le programme Promotion des droits), le ministère de la Santé et des Services sociaux (par le Programme de soutien aux organismes communautaires) et le ministère de la Justice (par le programme *Lutte contre l'homophobie et la transphobie*).

3.1.2 DONNÉES D'ENQUÊTE

Pour documenter les indicateurs de *vitalité organisationnelle des ressources et de qualité perçue de la DCD LGBT+ à l'échelle régionale*, nous avons réalisé une enquête en ligne ciblant les personnes œuvrant dans des organismes identifiés (n = 87). Un lien URL personnalisé a été créé pour chacun des organismes, permettant ainsi de tenir compte de l'autocorrélation des répondantes et répondants représentant chaque organisme dans l'analyse des données. Ce lien était inclus dans un message d'invitation envoyé aux personnes en position de direction générale ou de coordination. Il leur était demandé de participer à la consultation et d'inviter, le cas échéant, leur personnel salarié, les membres du conseil d'administration, leurs bénévoles et stagiaires à participer.

6. <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>

La collecte de données s'est déroulée en deux temps. Une première collecte a permis de rejoindre 150 personnes dans 50 organismes situés dans 15 régions administratives (janvier-février 2019), auxquels se sont ajoutées les réponses de 6 informatrices et informateurs clés dans les régions où il n'y avait pas ou peu d'organismes se qualifiant pour l'enquête. Ces personnes étaient responsables des dossiers LGBT+ dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le milieu syndical ou étaient impliquées dans le milieu communautaire de leur région depuis longtemps. Nous avons exploré diverses constructions d'indicateurs sur ce premier ensemble de données pour déterminer un sous-ensemble d'énoncés jugés prioritaires à conserver.

Une seconde collecte (novembre 2019) a été réalisée sur les énoncés conservés comme indicateurs pour augmenter le taux de participation. Cette collecte a permis de rejoindre 79 personnes et 15 organismes supplémentaires, auxquels se sont ajoutées les réponses de 5 personnes expertes. Les questions qui ont été adressées aux personnes expertes se rapportaient exclusivement à l'indicateur de qualité perçue de la DCD LGBT+. Un total de 240 répondantes et répondants occupant des fonctions dans 65 organismes communautaires impliqués auprès des personnes LGBT+ (exclusivement ou non) et 8 organisations clés répartis dans les 17 régions administratives ont pris part à l'enquête (Tableau 2). À l'échelle des organismes communautaires, le taux de réponse était de 75 % (65/87). Sans connaître le nombre de personnes sollicitées au sein des organismes, il est impossible d'estimer le taux de participation à l'échelle des répondantes et répondants. Les indicateurs ont été construits à partir de l'ensemble des répondantes et répondants pour lesquels des données étaient disponibles.

3.1.3 ENTRETIENS AUPRÈS D'INFORMATEUR.TRICE.S CLÉS

Nous avons également réalisé deux vagues d'entretiens qualitatifs. La première vague a été réalisée auprès de huit (8) personnes représentant des organismes communautaires ou porteuses des dossiers LGBT+ à travers le Québec. Ces entretiens ont permis de valider et d'enrichir des indicateurs identifiés préalablement dans les rencontres d'équipe et les écrits scientifiques pertinents, ainsi que de les opérationnaliser dans des termes adaptés aux organismes visés. Ils ont également permis d'identifier des barrières et des besoins qui n'avaient pas été initialement inclus dans la proposition de questionnaire.

La seconde vague d'entretiens a été réalisée auprès de 7 informatrices et informateurs clés (incluant les 6 ayant aussi répondu à l'enquête), répartis dans 5 régions administratives (Nord-du-Québec, Laval, Côte-Nord, Laurentides et Outaouais). L'objectif était d'obtenir des données complémentaires sur les régions où il y avait une faible présence ou une absence d'organismes communautaires offrant des services aux populations LGBT+ ou encore pour lesquelles des problématiques particulières avaient été soulignées au cours de la première vague d'entretiens. Ces informatrices et informateurs clés, provenant du milieu de la santé et des services sociaux ou communautaire, avaient une excellente connaissance des enjeux communautaires LGBT+ de leur région.

TABLEAU 2 - DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ORGANISMES ET DES RÉPONDANTES, RÉPONDANTS.

	N. D'ORGANISMES SOLLICITÉS ¹	N. RÉPONDANT.E.S ²
01 – Bas-Saint-Laurent	2	7
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	< 5
03 – Capitale-Nationale	7	16
04 – Mauricie	2	16
05 – Estrie	5	30
06 – Montréal	39	94
07 – Outaouais	3	11
08 – Abitibi-Témiscamingue	9	15
09 – Côte-Nord	1	< 5
10 – Nord-du-Québec	0	< 5
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4	8
12 – Chaudière-Appalaches	2	14
13 – Laval	1	< 5
14 – Lanaudière	1	< 5
15 – Laurentides	1	11
16 – Montérégie	5	8
17 – Centre-du-Québec	3	< 5
Total	87	240

Notes

1. Pour des raisons de confidentialité, nous ne rapportons pas le nombre d'organismes ayant participé dans chacune des régions, mais le nombre d'organismes sollicités.

2. Incluant les répondantes, répondants représentant les organismes, les informatrices, informateurs clés qui ont répondu à l'enquête en ligne après les entretiens et les expertes, experts.

3.2 CONSTRUCTION STATISTIQUE DES INDICATEURS POUR LA MISE EN RELIEF DES DIFFÉRENCES INTERRÉGIONALES

La construction des indicateurs de *répartition des ressources communautaires LGBT+ et de répartition des ressources financières* s'appuie sur une approche économétrique d'estimation de la distribution des ressources (De Maio, 2007 ; Dlouhý, 2018 ; Wilkinson et Symon, 2000). Le calcul présume ainsi que chaque région devrait disposer d'un dix-septième (0,059 %) des ressources une fois la taille de leur population prise en compte. Ce coefficient permet d'identifier les régions qui disposent de plus ou de moins de ressources par personne résidente (donc qui diffère de la valeur attendue de 0,059 %). L'écart entre les ressources réelles et la valeur attendue (0,059 %) est résumé par un indice (Theil, 1967) variant entre 0 (égalité absolue) et 1 (inégalité maximale) et permet d'identifier les régions qui concentrent le plus de ressources et celles qui sont en déficit comparativement à une répartition égalitaire des ressources disponibles.

Pour les indicateurs de *vitalité organisationnelle des ressources régionales et de qualité perçue de la DCD LGBT+*, les données de l'enquête en ligne ont d'abord été agrégées à l'échelle des organismes en contrôlant pour l'autocorrélation des répondantes et répondants au sein des mêmes organismes, puis agrégées par région, limitant ainsi la surreprésentation des organismes pour lesquels davantage de personnes ont répondu.

Chacun de ces quatre indicateurs a été transformé en scores Z modifiés (centrés à la médiane et reposant sur l'écart moyen à la médiane) pour simplifier leur agrégation et les scores ont été multipliés par 10 pour faciliter leur représentation visuelle, (cf. Ladouceur, 2018).

L'*indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+* représente la moyenne de chaque région sur ces quatre indicateurs. Ces transformations permettent d'obtenir le rang des régions les unes par rapport aux autres ; les nombres absolus n'ont aucune signification en dehors de leur comparaison avec celui des autres régions.

3.3 TRAITEMENT DES DONNÉES QUALITATIVES

Les entretiens auprès des informatrices et informateurs clés ont été analysés en suivant le principe de l'analyse thématique. Ils ont permis de trianguler et de mettre en contexte les informations issues des données administratives et d'enquête.

3.4 ENJEUX ÉTHIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES LIÉS À LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

L'absence ou le petit nombre d'organismes dans certaines régions, le petit nombre de répondantes et répondants dans certains organismes et le recours à des informatrices et informateurs clés occupant des positions privilégiées soulèvent des enjeux de confidentialité. Pour préserver la confidentialité des personnes et des organismes et d'un commun accord avec la Direction de la recherche du MTESS, nous ne rapportons pas le nombre d'organismes ayant participé dans chacune des régions, mais le nombre d'organismes sollicités. De manière générale, on peut considérer que le petit nombre de répondantes et répondants en dehors de la région de Montréal reflète l'absence ou le petit nombre d'organismes, de personnel ou de responsables des dossiers LGBT+ dans ces régions, ou encore la difficulté des organismes à dégager des ressources pour participer à ce type d'enquête. Ces petits nombres reflètent donc en partie la précarité des ressources disponibles dans les régions concernées.

4.1 PORTRAIT DES ORGANISMES RECENSÉS ET DES MISSIONS POURSUIVIES

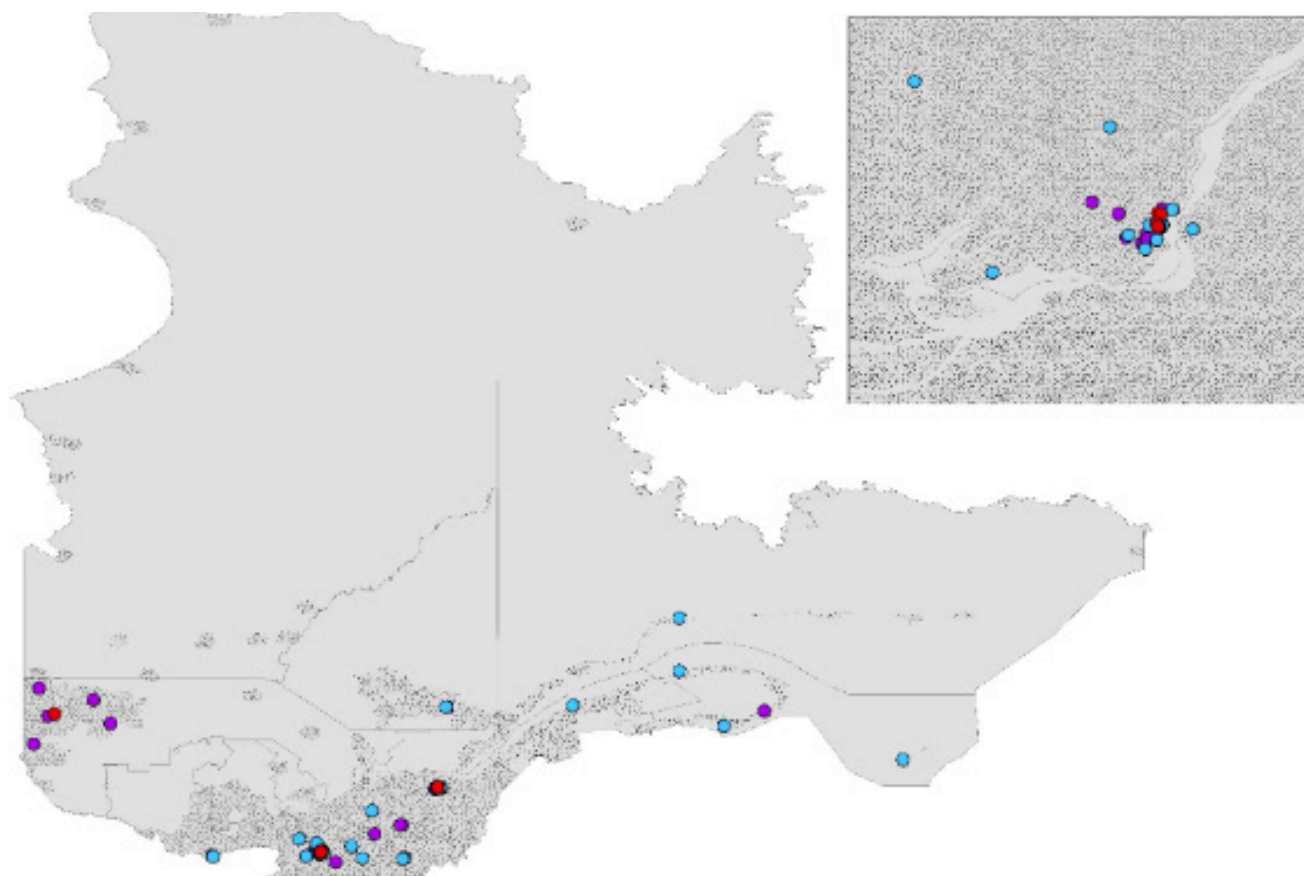
Un total de 87 organismes, groupes, associations ou points de service LGBT+ ont été recensés à travers le Québec pour l'année 2018-2019. Ces organismes étaient répartis de manière très inégale dans 16 des 17 régions administratives du Québec et aucun n'a été identifié dans le Nord-du-Québec (Tableau 3, Figure 1). Un seul organisme présentant un volet de ses activités dédié aux personnes LGBT+ a été identifié dans chacune des régions de la Côte-Nord, de Laval et des Laurentides, mais aucun point de service exclusivement LGBT+ n'y a été recensé, ni dans le Nord-du-Québec.

TABLEAU 3 - RÉPARTITION DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES LGBT+ DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC.

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE D'ORGANISMES		
	LGBT+	VOLET LGBT+	TOTAL
01 – Bas-Saint-Laurent	2	0	2
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	1	2
03 – Capitale-Nationale	7	0	7
04 – Mauricie	1	1	2
05 – Estrie	4	1	5
06 – Montréal	36	3	39
07 – Outaouais	2	1	3
08 – Abitibi-Témiscamingue	9	0	9
09 – Côte-Nord	0	1	1
10 – Nord-du-Québec	0	0	0
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4	0	4
12 – Chaudière-Appalaches	2	0	2
13 – Laval	0	1	1
14 – Lanaudière	1	0	1
15 – Laurentides	0	1	1
16 – Montérégie	4	1	5
17 – Centre-du-Québec	1	2	3
Total	74	13	87

La quasi-totalité des 65 organismes ayant participé à la consultation ont rapporté s'engager dans au moins une des activités qui se rapportent à la DCD, indépendamment qu'ils fassent de cette dernière leur mission unique ou principale. Ainsi, 95,4 % (62/65) ont rapporté contribuer à l'analyse politique non partisane des enjeux sociaux, 95,4 % (62/65) ont rapporté faire de l'éducation populaire, alors que 90,8 % (59/65) ont poursuivi des activités de mobilisation sociale ou de représentations auprès des personnes élues. Ont aussi été recensées des initiatives comme l'organisation d'activités de socialisation et d'intervention, le développement des connaissances (par ex., participation à des colloques, des conférences ou à des recherches), la création de matériel et d'outils (affiches, dépliants, infographies, capsules vidéo, etc.) pour diverses populations, des activités de collaboration ou la circulation des informations, entre autres exemples.

Figure 1. Cartographie des ressources communautaires LGBT+ au Québec (2018-2019).



- Organismes LGBT+ dont la mission principale ou unique est la DCD et financés par le SACAIS.
- Organismes LGBT+ ou à volet LGBT+ réalisant des activités de DCD.
- Organismes LGBT+ ou à volet LGBT+ ne réalisant pas d'activités de DCD.

4.1.1 MISSIONS DES ORGANISMES RECENSÉS

Les entretiens avec les informatrices et informateurs clés et l'examen des missions des organismes LGBT+ nous ont permis de documenter les différentes missions poursuivies et de constater que les variations régionales dépendent du type de mission.

Dans presque toutes les régions (n=15), sauf le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, nous avons documenté la présence d'organismes communautaires qui poursuivaient des missions relatives à *la promotion de la santé, à la prévention des ITSS ou au soutien aux personnes vivant avec le VIH*.

Les missions relatives à l'éducation et à la sensibilisation de la population générale (par ex., *démystification de la diversité sexuelle et de genre, lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie ou la transphobie*) ont été documentées dans 14 régions; trois régions semblaient dépourvues d'organismes les poursuivant officiellement : le Nord-du-Québec, Laval et les Laurentides.

Les missions relatives à *la promotion de la visibilité et l'intégration des personnes LGBT+ dans la société québécoise*, quant à elles, ont été documentées dans 12 régions, sauf dans le Nord-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Laval, les Laurentides et le Centre-du-Québec.

Les missions de *soutien psychosocial direct aux personnes LGBT+* (contrer l'isolement, créer des espaces de socialisation, accompagner les personnes en questionnement), ont été jugées non couvertes dans 5 régions : la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, Laval, les Laurentides et le Centre-du-Québec.

Une autre mission, *offrir un lieu de concertation aux organismes qui œuvrent auprès de la communauté LGBT+*, n'a pas été considérée comme officiellement poursuivie dans une majorité de régions : Côte-Nord, Nord-du-Québec, Mauricie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec.

La mission de *services aux personnes LGBT+ migrantes et réfugiées* est apparue principalement poursuivie à Montréal, qui rassemble les 3 seuls organismes québécois spécifiques aux personnes LGBT+ racisées, ethniciées, migrantes ou réfugiées. L'organisme Arc-en-ciel d'Afrique, dédié aux personnes LGBT+ d'origines africaines et caribéennes, a cessé officiellement ses activités en 2019, réduisant ainsi le nombre d'organismes qui soutiennent les personnes migrantes et réfugiées dans la région de Montréal. Cette mission était aussi poursuivie par au moins un organisme dans 4 régions : le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Estrie et Lanaudière.

Enfin, des 7 catégories de mission recensées, celle visant *l'établissement de collaborations avec les communautés autochtones pour le mieux-être des personnes autochtones de la diversité sexuelle et de genre* était la moins poursuivie. Si un seul groupe pour les personnes autochtones Two-Spirit ou bispirituelles a été recensé et se situait à Montréal, trois autres régions avaient des organismes qui ont aussi rapporté poursuivre cette mission : le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue.

Trois régions sont apparues ne couvrir qu'une ou deux catégories de missions (Chaudière-Appalaches, Laurentides et le Centre-du-Québec), alors que le Nord-du-Québec ne disposait d'aucun organisme lui permettant de poursuivre quelque mission que ce soit.

Soulignons enfin que plusieurs organismes réalisent des activités qui débordent leurs missions officielles. Elles répondent à des besoins ponctuels des communautés locales (par ex., soutien direct aux personnes, démystification des questions LGBT+ en milieu scolaire ou institutionnel). Comme elles ne sont pas nécessairement offertes en continu, nous ne les avons pas considérées pour éviter de surestimer leur quantité et leur diversité régionales. Néanmoins, leur poursuite reste un travail qui, tout en pouvant être mis en valeur dans les rapports annuels, se fait en surcharge des activités programmées et engendre des coûts non planifiés.

4.1.2 DES ORGANISMES QUI CONTRIBUENT À VITALISER LES SERVICES ET LA DÉFENSE DES DROITS LGBT+ À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Soulignons aussi que nous avons identifié 12 organismes ayant des activités dans plusieurs régions ou à travers le Québec. Le travail de ces organismes contribue de manière exceptionnelle à densifier les activités communautaires LGBT+ au Québec, incluant spécifiquement la DCD LGBT+. Ils permettent d'assurer, à distance ou à travers leurs déplacements, une base minimale de services diversifiés pour les personnes LGBT+ du Québec⁷ et leurs missions sont multiples. Certains sont des lieux de concertation pour les différents organismes régionaux. D'autres offrent des formations à travers le Québec et contribuent ainsi au développement de l'expertise de divers groupes professionnels sur les enjeux LGBT+ et au renforcement des capacités des organismes communautaires locaux. Certains contribuent activement à la lutte contre l'homophobie et la transphobie en déployant des campagnes de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre auprès de la population générale. Ils peuvent produire des avis sur l'impact des politiques et des lois sur les populations LGBT+ régionales ou provinciales. La majorité met en place des groupes d'échange en ligne ou des activités de socialisation permettant de faire circuler des informations et de briser l'isolement. Alors que certains offrent des services généralistes à l'ensemble des personnes LGBT+, d'autres se spécialisent pour offrir des services spécifiques à certains groupes (par ex., parents ou futurs parents, personnes trans ou non binaires, personnes migrantes ou réfugiées, personnes en situation de handicap, personnes vivant avec le VIH).

Il faut souligner que la majorité de ces organismes provinciaux (11/12) est située à Montréal. Leur présence dans les différentes régions du Québec reste circonscrite dans le temps et n'est donc pas constante en dehors de leur région d'attache. S'ils peuvent diriger les personnes dans le besoin vers des points de service, ils ne desservent pas nécessairement directement les populations LGBT+ elles-mêmes⁸. Leurs activités et services visent principalement l'analyse de politiques ou la formation d'organisations ou de groupes (personnel de la santé, personnel scolaire, élèves, etc.) aux réalités des personnes LGBT+. De même, ces organismes ne peuvent se substituer à des points de service régionaux. Leurs contributions à la dynamisation de la société civile locale au profit des personnes et des groupes LGBT+ et au marché local (à travers le marché locatif ou les salaires versés à leur personnel salarié) restent aussi indirectes ou limitées en dehors de leur région d'attache. Seule une présence pérenne d'organismes et de points de service à l'échelle locale dans les régions permet de maximiser des effets socioéconomiques tels que la participation locale des populations LGBT+, la création d'emplois locaux spécialisés sur les enjeux LGBT+, la prise en charge suffisante des personnes LGBT+ pour contribuer à désengorger le système de soins psychosociaux et de santé ou la mise en place de réseaux durables de collaborations et de références intra- et inter-sectorielles. Les organismes dont les activités ont une portée provinciale n'ont possiblement pas l'ancrage local nécessaire pour générer ces effets.

7. Sans prétendre à l'exhaustivité de cet aperçu, voici des exemples de ces organismes, de leurs activités et des missions qu'ils réalisent. Le Conseil québécois LGBT et la Coalition des familles LGBT mènent des activités de DCD sur des enjeux qui touchent l'ensemble de la population et ils offrent des formations à travers le Québec. La Coalition des familles LGBT soutient aussi des personnes LGBT+ dans tout le Québec dans la défense de leurs droits dans divers dossiers concernant la famille. Le Réseau des lesbiennes du Québec vise à regrouper les lesbiennes du Québec de toutes les régions et dans toute leur diversité, ainsi qu'à promouvoir l'histoire et les contributions individuelles et collectives des lesbiennes et de leur communauté à la société. L'organisme Interligne offre aux populations LGBT+ des services d'écoute et de référence par téléphone et en ligne à travers le Québec. Au moment de la rédaction du rapport, Interligne instaurait d'ailleurs une clinique juridique téléphonique. La Fondation Émergence mène, entre autres, des campagnes panquébécoises qui contribuent à la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Fierté agricole organise des activités d'information, de sensibilisation, de réseautage et de socialisation dans plusieurs régions du Québec pour les personnes LGBT+ partageant un intérêt commun pour l'agriculture et la vie rurale. La Coalition Sida des Sourds du Québec est un organisme provincial à but non lucratif qui offre des services de prévention contre le VIH/Sida et les ITSS auprès de la communauté sourde et malentendante du Québec, ainsi que des services de soutien aux personnes sourdes et malentendantes vivant avec le VIH/Sida ou des ITSS. Elle a cessé ses activités en 2019. La Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida est un lieu de concertation pour les organismes impliqués dans la lutte contre le VIH/sida et mobilise les personnes vivant avec le VIH et la population générale dans cette lutte. AlterHéros vise à démystifier la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre par un portail Internet interactif. L'organisme Aide aux Trans du Québec offre des services d'écoute et de référence aux personnes trans et effectue des représentations pour soutenir leur participation libre et pleine à la vie sociale, culturelle et économique. L'organisme Enfants transgenres Canada offre des ressources variées pour soutenir et éduquer les enfants créatifs dans le genre, non binaires ou transgenres et leur famille. La Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+ est un lieu de concertation entre les organismes qui offrent des services aux jeunes LGBTQ+ et vise à sensibiliser la population aux enjeux que vivent ces jeunes, à créer des environnements favorables à leur épanouissement et à défendre leurs droits.

8. Des organismes comme Aide aux trans du Québec ou Interligne, notamment, font exception en offrant des services d'écoute ou de clavardage à travers le Québec.

Notons par ailleurs que la tenue occasionnelle d'activités par des organismes à portée provinciale dans certaines régions, par exemple des formations sur l'adaptation des services à la diversité sexuelle et de genre, peut porter ombrage à des organismes régionaux qui offrent des services similaires, mais qui, ne disposant pas des mêmes ressources, du même financement ou de la même réputation, ne sont pas considérés comme aussi pertinents.

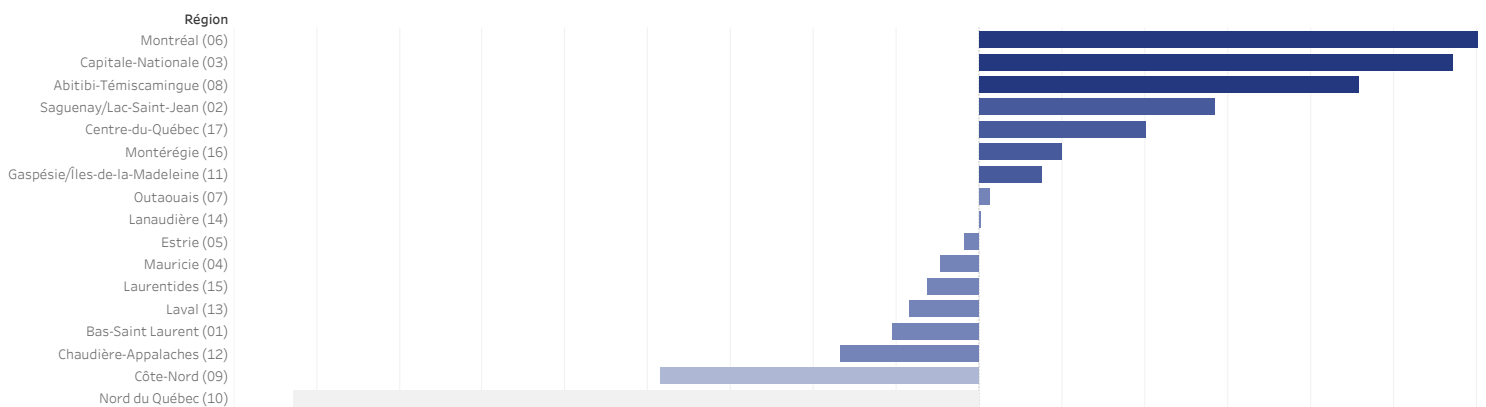
4.2 L'INDICE GLOBAL DE VITALITÉ DES RESSOURCES OFFERTES AUX PERSONNES LGBT+ AU QUÉBEC

Avant de décrire l'indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ au Québec, rappelons que la grande majorité des organismes consultés contribuent, directement ou indirectement, à la défense des droits LGBT+, que ce soit en réalisant l'une des quatre activités de DCD, soit en mettant en place des conditions qui la favorisent. Néanmoins, cet aperçu des organismes et points de service pour les personnes LGBT+ ne fournit aucune information sur leur fréquentation par les personnes LGBT+, leur accessibilité ou l'adéquation de leurs services aux besoins des populations LGBT+. Or, de multiples obstacles se posent à la réalisation de la mission de ces organismes.

L'indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ au Québec suggère que ce sont les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale qui se positionnent comme les plus vitalisées, suivies de l'Abitibi-Témiscamingue. Globalement, les régions suivantes sont sous la médiane provinciale de la vitalité, et la vitalité des activités de DCD-LGBT+ qui s'y déroulent diminue à mesure que l'on progresse dans la liste : les Laurentides, Laval, le Bas-St-Laurent, Chaudière-Appalaches, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

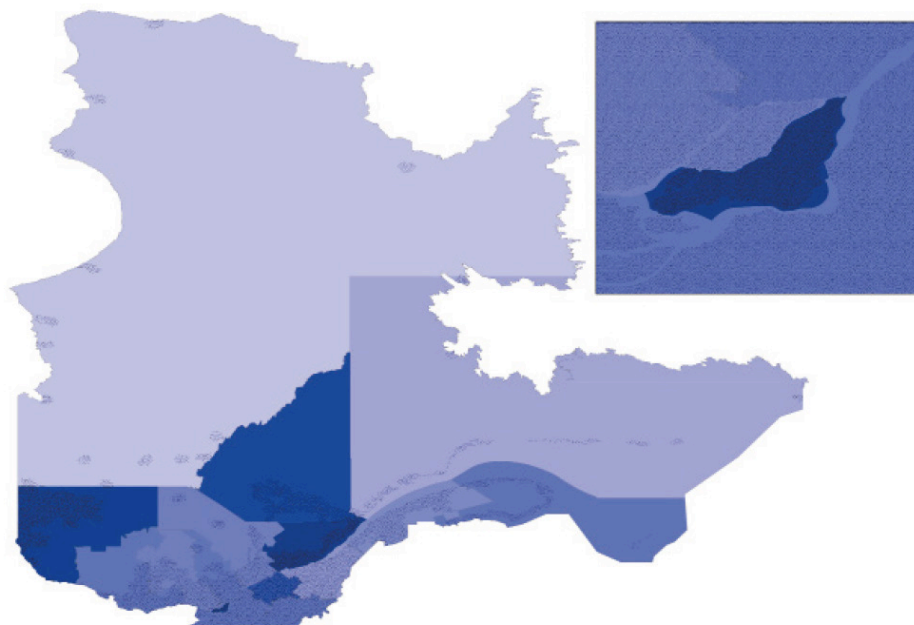
Pour comprendre ce positionnement global, il faut analyser séparément les indicateurs qui ont été agrégés pour déterminer le rang de chacune des régions. Pour chacun de ces indicateurs, nous décrivons succinctement les principaux obstacles qui s'y rapportent (à partir des données d'enquête ou des entretiens avec les informatrices et informateurs clés).

Figure 2. Indice global de la vitalité de la DCD LGBT+ au Québec, par région administrative.



Note. Le calcul de l'indice vise à établir le rang des régions les unes par rapport aux autres ; les nombres absolus n'ont aucune signification en dehors de leur comparaison avec celui des autres régions. Pour faciliter la présentation visuelle des données, nous en avons changé l'échelle en multipliant par 10 la valeur des indices.

Figure 3. Cartographie de l'indice global de vitalité des ressources offertes aux populations LGBT+ au Québec, par région administrative.



Note. Les régions les plus foncées sont celles qui présentent la vitalité la plus élevée de ressources LGBT+. Les nuages de points sur la carte désignent les zones habitées (écoumènes).

4.3 LA RÉPARTITION DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES LGBT+ DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Les régions présentant des populations dont la taille et les besoins sont variables, le nombre d'organismes doit être analysé en conséquence. En l'absence de données sur l'ampleur réelle des besoins, il est recommandé de présumer que l'ampleur des besoins est proportionnelle à la taille de la population (Dlouhý, 2018). Les Figures 4 et 5 montrent la distribution des ressources communautaires à travers les régions administratives du Québec lorsque l'on tient compte de la taille de leur population. Au prorata de la taille de leur population et sans présumer de la vitalité des organismes en présence, les régions suivantes sont celles qui concentrent le plus de ressources communautaires : Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Estrie. Ce sont aussi des régions où la majorité des ressources identifiées est spécifiquement et exclusivement dédiée aux populations LGBT+. Montréal, le Centre-du-Québec, l'Outaouais et la Montérégie les suivent, alors que les autres régions disposent de ressources égales ou inférieures à la médiane et présentent donc un déficit de ressources communautaires comparativement aux régions susmentionnées.

4.3.1 LA NATURE ET L'AMPLEUR DES BESOINS DES POPULATIONS LGBT+ PEUVENT VARIER ENTRE LES RÉGIONS

Si cet indicateur permet de poser un jugement sur l'inégalité interrégionale dans la répartition des ressources communautaires, il repose sur des prémisses qui doivent être nuancées. D'abord, la présence de ressources communautaires LGBT+ n'implique en aucun cas que ces ressources sont suffisantes pour répondre aux besoins des personnes LGBT+ dans les régions administratives où elles se trouvent. Il faut retenir de cet indicateur que le besoin de ressources communautaires est plus criant pour certaines régions que d'autres, pas que certaines régions disposent de ressources suffisantes.

De même, cet indicateur tient pour acquis que la proportion de personnes LGBT+ dans la population est similaire d'une région à l'autre. Ce postulat peut être remis en question considérant l'exode relatif des personnes LGBT+ vers les grands centres urbains, mais il est impossible de déterminer la proportion de personnes LGBT+ à l'échelle régionale. Un autre postulat est que les populations LGBT+ de chaque région ont des besoins équivalents en DCD, de sorte que les régions plus peuplées auraient proportionnellement plus de besoins à combler que les régions moins peuplées. Il est aussi plausible que des régions moins peuplées, éloignées des grands centres urbains, présentent des besoins potentiellement plus importants et de nature différente.

Par exemple, les personnes en régions moins peuplées sont davantage confrontées à l'invisibilité ou aux conséquences négatives du dévoilement de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, compromettant ainsi la défense de leurs droits. De même, les régions situées en périphérie des grands centres urbains comme Montréal ou Ottawa sont relativement délaissées au profit de ces derniers. Le fait qu'elles sont proches de ces grands centres serait utilisé pour délégitimer leurs demandes de rehaussement de leurs ressources. Pourtant, les grands centres urbains sont souvent trop éloignés pour que les personnes dans le besoin s'y déplacent aisément et au moment opportun, sans compter les personnes LGBT+ qui dépendent d'une autre personne ou d'un service pour se déplacer (jeunes, personnes sans permis de conduire, personnes en situation de handicap, etc.). Ils peuvent aussi être trop éloignés des populations périphériques pour comprendre leurs besoins et y répondre adéquatement.

Pour soutenir les organismes locaux dans le développement de leur offre de services, il serait utile de produire un portrait des populations LGBT+ locales, de leurs expériences d'inclusion et d'exclusion ainsi que de documenter les attitudes de la population générale à l'égard de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. De même, il serait également utile de les accompagner dans la recherche de financement, en instaurant par exemple un programme de soutien à l'émergence de ressources communautaires. Dans les régions où ces ressources sont absentes ou insuffisantes, de nouveaux organismes ou encore des regroupements ou des points de services d'organismes existants pourraient être développés.

4.3.2 DES RESSOURCES INTRARÉGIONALES QUI NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT VITALISÉES ET QUI NE SE SUBSTITUENT PAS NÉCESSAIREMENT LES UNES AUX AUTRES

L'indicateur de répartition des ressources communautaires tient aussi pour acquis que les ressources au sein de chacune des régions sont actives et remplissent leurs missions. Cette prémisse n'est pas nécessairement juste, comme le montre l'indicateur de vitalité organisationnelle des ressources présenté plus loin, qui permettra de nuancer le portrait actuel. De même, l'indicateur masque le fait que les ressources ne peuvent, au sein d'une même région, se substituer les unes aux autres. Par exemple, dans les régions qui sont dépourvues d'organismes LGBT+, les personnes peuvent se tourner vers des organismes qui ne leur sont pas exclusivement dédiés, mais elles n'y recevront pas nécessairement des services adaptés.

De même, différents enjeux rendent les organismes non interchangeables au sein d'une même région. Pensons notamment aux enjeux de confidentialité qui se posent dans les régions moins peuplées ou avec un nombre limité de ressources (un enjeu aussi documenté par Lépine, Chamberland, Carey et Bélanger, 2017).

Les intervenantes, intervenants peuvent aussi être des amies, amis, des collègues, des membres de la famille ou des connaissances, de même qu'ils sont plus susceptibles d'être croisés dans les salles d'attente, les pharmacies, etc. Mentionnons aussi que l'absence de services similaires ou complémentaires dans les autres organismes (quand ils existent) limite les alternatives possibles.

Ajoutons que les organismes qui offrent des services liés à la prévention du VIH (une mission répandue parmi les organismes recensés) ont souvent développé une expertise auprès des hommes gais, bisexuels et ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes cisgenres, mais que leur expérience ou leur expertise restent souvent limitées auprès des personnes transgenres ainsi que des femmes cisgenres lesbiennes ou bisexuelles.

Enfin, les organismes présentent des variations importantes en regard de leur taille, de leur ancrage local, de leur stabilité et de la portée de leurs actions, autant de dimensions qui ne sont pas prises en compte dans l'analyse de leur répartition interrégionale (l'indicateur de vitalité organisationnelle, présenté ultérieurement, permet de combler partiellement cette lacune).

Les organismes au sein d'une même région n'étant pas interchangeable dans leurs services, le portrait suggéré par l'indicateur de *répartition des ressources communautaires* doit être mis dans le contexte des missions plus ou moins limitées (notamment par leur financement et leurs ressources organisationnelles) que chaque organisme peut réalistement poursuivre. Il est donc important d'assurer la couverture d'une diversité de besoins et de missions, que ce soit en apportant le soutien nécessaire à la bonification des services auprès des organismes en place ou en créant des ressources pour ce faire lorsqu'il n'existe que peu ou pas d'organismes.

4.3.3 LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE COMPLIQUENT LE JUGEMENT POSÉ SUR LA RÉPARTITION INTERRÉGIONALE DES ORGANISMES

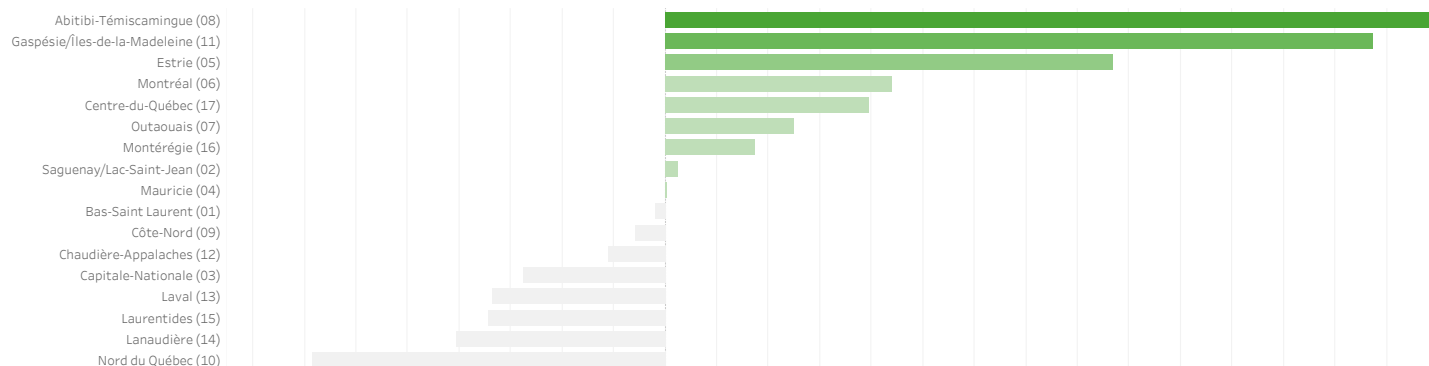
La taille du territoire à couvrir par les services, la dispersion de sa population et les coûts associés au transport freinent également les organismes dans les services qu'ils peuvent offrir. Par exemple, la distance importante entre les villes et villages ne permet pas aux personnes LGBT+ de se joindre aux activités organisées dans leur région, les activités se déroulant parfois à plus d'une centaine de kilomètres du lieu de résidence. La présence d'organismes ne garantit donc pas l'accès et la disponibilité des services au moment où les personnes concernées en ont besoin, un problème accentué chez les personnes en situation de dépendance pour leur déplacement (personnes sans voiture ou sans permis de conduire, en particulier les jeunes, ou les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap). La taille du territoire peut aussi affecter la capacité des organismes à rendre des services dans la mesure où de plus longs déplacements impliquent que les personnes qui travaillent dans les organismes ont peut-être moins de temps pour offrir des services.

Ces éléments soulignent ainsi l'importance d'assurer une plus grande couverture des activités de socialisation permettant de lutter contre l'isolement de personnes LGBT+ en région, puisque ces activités permettent non seulement de briser l'isolement des personnes, mais aussi d'assurer entre elles l'échange d'informations sur la disponibilité et la qualité des services.

4.3.4 LA PROXIMITÉ AVEC LES GRANDS CENTRES URBAINS POURRAIT DÉVITALISER LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

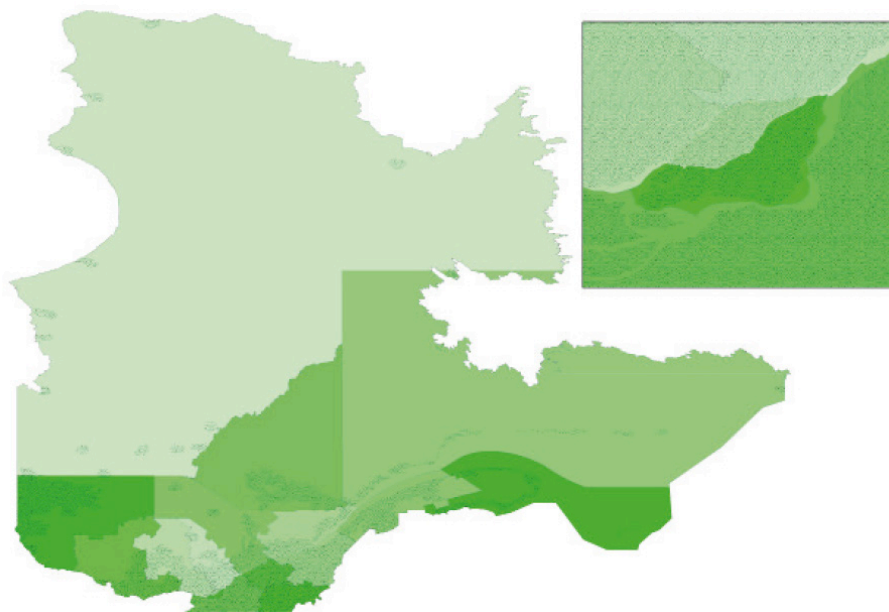
Si l'éloignement est un obstacle, il semble que la trop grande proximité avec de grands centres urbains comme Montréal, Québec ou Ottawa soit aussi un obstacle. Les informatrices et informateurs clés ont signalé que cette proximité géographique est associée à une déflation de crédibilité de leurs demandes de financement auprès des bailleurs de fonds et à une tendance à renvoyer les personnes qui demandent des services aux organismes des grands centres urbains avoisinants qui, dans le cas d'Ottawa, ne sont pas toujours disponibles en français.

Figure 4. Répartition des ressources communautaires par région administrative, au prorata de leur population.



Note. Le calcul de l'indice vise à établir le rang des régions les unes par rapport aux autres ; les nombres absolus n'ont aucune signification en dehors de leur comparaison avec celui des autres régions. Pour faciliter la présentation visuelle des données, nous en avons changé l'échelle en multipliant par 10 la valeur des indices.

Figure 5. Cartographie de la répartition des ressources communautaires par région administrative, au prorata de leur population.



Note. Les régions les plus foncées sont celles qui disposent du plus grand nombre de ressources communautaires au prorata de leur population. Les nuages de points sur la carte désignent les zones habitées (écoumènes).

4.4 LA RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La Figure 6 et la Figure 7 montrent que, considérant la taille de leur population, les régions de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais se positionnaient le plus avantageusement du point de vue du financement versé par l'État québécois. Les régions qui avaient reçu, en 2017-2018, des sommes inférieures à la médiane étaient, dans l'ordre décroissant : Laval, la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec. Comme pour l'indicateur de répartition des ressources communautaires, nous avons considéré que le financement reçu par les organismes ayant des activités de portée provinciale était injecté dans les régions où ils sont directement localisés. En effet, certains des effets socioéconomiques de ces financements (par ex., sur le marché locatif, à travers le réinvestissement des salaires dans l'économie locale) sont peu susceptibles de se faire sentir au-delà de cette région.

4.4.1 LES SOURCES COMPLÉMENTAIRES DE FINANCEMENT

Le jugement posé sur la distribution des ressources n'implique en aucun cas que les ressources sont suffisantes pour répondre aux besoins des organismes et des personnes LGBT+. D'ailleurs, une grande majorité d'organismes pour lesquels cette information était disponible (24/26 ; 92 %) cumulaient plus d'une source de financement. Bien que la recherche de financement ne soit pas garante de son obtention, elle est essentielle à la survie des organismes. Or, elle demande un investissement important en temps et en ressources humaines. Près de la moitié des organismes pour lesquels cette information était disponible (20/45 ; 44,4 %) a rapporté avoir consacré, pour l'année 2018-2019, plus de 150 heures en moyenne à la recherche de financement, incluant la rédaction de demandes de subvention. En semaine de travail de 30 heures, ces heures équivalent à plus de 5 semaines de travail annuellement. En raison des ressources requises en amont, les organismes avec peu ou pas de personnel salarié peuvent plus difficilement s'engager dans cette recherche de financement complémentaire.

Nous avons choisi de ne pas tenir compte des montants provenant des autres sources de financement dans la construction de cet indicateur pour éviter de créer des distorsions importantes, car nous n'avons pas pu les documenter exhaustivement pour l'ensemble des organismes interrogés. Or, il est plausible que ce financement complémentaire se reflète en partie dans la vitalité organisationnelle et la qualité de la DCD LGBT+, dont les actrices et acteurs clés de l'action communautaire LGBT+ pourraient mieux témoigner. De même, comme les coûts de fonctionnement pour les organismes dépendent aussi des caractéristiques du territoire ou des populations et pas exclusivement de la taille de la population régionale, il serait utile d'interroger directement les personnes concernées pour mieux capter les capacités des organismes à assurer la DCD LGBT+. Ceci est l'objet des autres indicateurs développés.

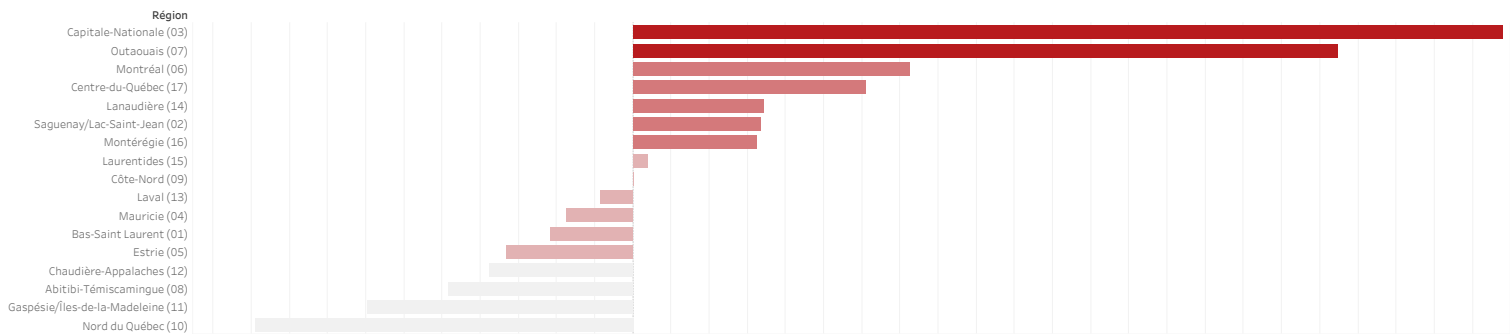
4.4.2 UNE CHARGE FINANCIÈRE POSSIBLEMENT ACCRUE DANS LES RÉGIONS AU TERRITOIRE VASTE

Il est plausible que le sous-financement relatif de certaines régions ait un effet d'autant plus important que les régions ont un territoire vaste. En effet, offrir des services à des populations très dispersées sur le territoire est vraisemblablement plus coûteux. Ainsi, les coûts qu'impliquent les déplacements au sein des régions et les dépenses afférentes (par ex., frais d'hébergement pour les nuits passées à l'extérieur), comme le marché locatif et les coûts d'immobilisation, varient selon les régions.

4.4.3 LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE EST UNE BARRIÈRE À LA VITALITÉ DES SERVICES RÉGIONAUX

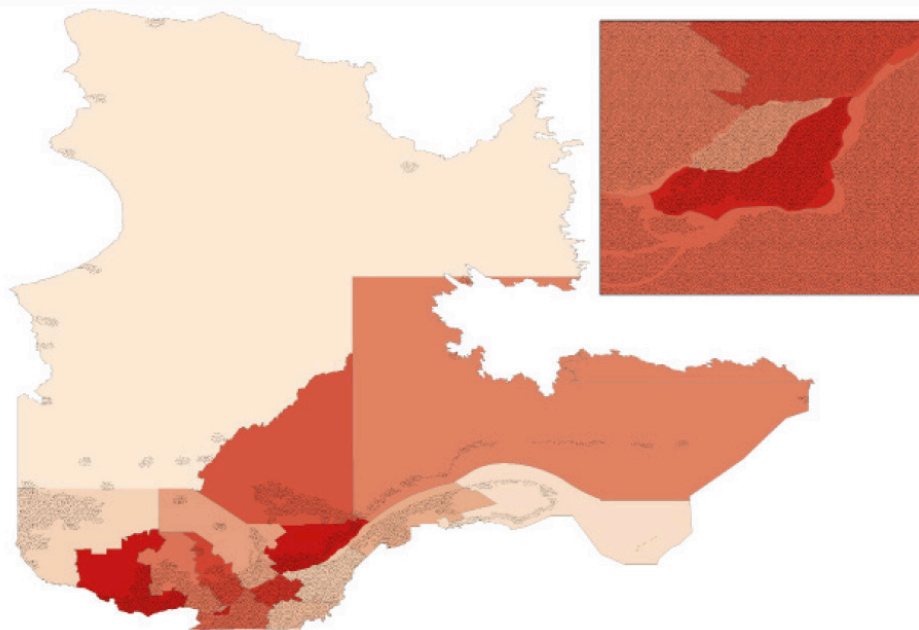
En particulier, le financement limité, sa récurrence incertaine, son indexation insuffisante, ainsi que la multiplication des financements par projet semblent poser des défis à la pérennisation des activités des organismes. Si la pérennisation du financement est chose impossible en raison du fonctionnement des programmes éatiques actuels, sa récurrence n'est pas non plus assurée. Pour les régions elles-mêmes, cette situation compromet l'ancrage régional à long terme des organismes ou de certains de leurs services. Or, cet ancrage est souhaitable pour acquérir auprès de la population locale et en particulier des personnes LGBT+ la confiance, la crédibilité et la connaissance nécessaires pour offrir des services adaptés à leurs besoins et soutenir à long terme la défense de leurs droits (notamment par la concertation régionale, la participation aux tables régionales sur divers enjeux, la participation aux instances municipales et régionales). Le financement a aussi un impact sur la vitalité des organismes eux-mêmes qui fait l'objet de l'indicateur suivant.

Figure 6. Répartition des ressources financières par région administrative, au prorata de leur population.



Note. Le calcul de l'indice vise à établir le rang des régions les unes par rapport aux autres ; les nombres absolus n'ont aucune signification en dehors de leur comparaison avec celui des autres régions. Pour faciliter la présentation visuelle des données, nous en avons changé l'échelle en multipliant par 10 la valeur des indices.

Figure 7. Cartographie de la répartition des ressources financières par région administrative au prorata de leur population.



Note. Les régions les plus foncées sont celles qui disposent d'une plus grande quantité de ressources financières au prorata de leur population. Les nuages de points sur la carte désignent les zones habitées (écoumènes).

4.5 LA VITALITÉ ORGANISATIONNELLE DES RESSOURCES

La vitalité organisationnelle des ressources désigne la capacité de chaque organisme – du point de vue des personnes qui y œuvrent, administratrices, directrices générales, salariées ou bénévoles – à réaliser sa ou ses missions. La distribution de la vitalité organisationnelle des ressources par région est présentée dans la Figure 8 et la Figure 9. Dans six régions, les organismes ont rapporté une vitalité organisationnelle au-dessus de la médiane : Lanaudière, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montréal, le Centre-du-Québec, la Capitale-Nationale et les Laurentides. Dix régions se situaient sous la médiane, avec la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches et le Nord-du-Québec apparaissant comme les plus dévitalisés. Il faut souligner que même si elle est agrégée et présentée à l'échelle régionale, la vitalité de la région se résume à la vitalité moyenne des organismes pour lesquels au moins une personne a participé à l'enquête. Ce portrait reste donc partiel étant donné le faible nombre de répondantes et répondants pour plusieurs régions. Pour mieux comprendre les enjeux relatifs à la vitalité organisationnelle, une analyse plus fine du matériel colligé est utile.

4.5.1 LA PRÉSENCE DE RESSOURCES HUMAINES STABLES ET LEUR SOUTIEN ADÉQUAT SONT COMPROMIS PAR LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Le manque de personnel, la capacité à recruter et à retenir des bénévoles ou des stagiaires, ainsi que des disponibilités limitées des personnes de la région pour s'impliquer sont les obstacles relatifs aux ressources humaines qui ont été documentés.

Soixante-et-un pour cent des organismes (31/51) pouvaient compter sur du personnel à temps plein : 6 (19 %) comptaient une seule personne salariée à temps plein ; 7 (23 %) en comptaient 2 ou 3 ; et 18 (58 %) en comptaient plus de 3. C'est donc 4 organismes sur 10 qui ne pouvaient compter sur des ressources à temps plein.

4.5.2 LE RENFORT DES BÉNÉVOLES ET DES STAGIAIRES

Devant des ressources humaines salariées limitées, la main-d'œuvre pas ou peu rémunérée que représentent les bénévoles et les stagiaires procurent aux organismes communautaires des ressources autrement inaccessibles. Sur les 28 organismes qui ont fourni des données à ce sujet, seule une minorité (11 %) avait moins de 5 bénévoles. Trois autres (11 %) pouvaient compter sur 5 à 9 bénévoles; le tiers (9/28), sur 10 à 29 bénévoles; 5 (18 %), sur 30 à 50 bénévoles; et 8 (29 %), sur plus de 50 bénévoles. Un peu plus de la moitié des activités des organismes répondants (n=21) reposait sur l'implication de bénévoles. Les deux tiers des organismes (19/28) avaient accueilli au moins une personne en stage au cours de la dernière année.

En accueillant des bénévoles et des stagiaires, les organismes jouent un rôle important dans la mobilisation de la société civile à l'action communautaire et dans la formation de la relève. Toutefois, la pérennisation des organismes ne peut reposer sur ce type de ressources. Le bénévolat nécessite une mobilisation continue de la communauté. Cette mobilisation peut être soutenue par une reconnaissance et une valorisation de l'engagement communautaires, mais elle exige de la part des organismes de recruter, de former et d'encadrer bénévoles et stagiaires, ainsi que de soutenir leur motivation. Quand un organisme dépend en partie de bénévoles pour maintenir ses activités, le personnel salarié, s'il y en a, doit assurer la mobilisation de cette main-d'œuvre en y consacrant du temps qu'il perd alors pour d'autres tâches. En ce sens, le bénévolat est tout autant une ressource importante qui doit être valorisée qu'une activité qui exige en amont des ressources (humaines et budgétaires) pour être efficace. Il en va de même pour les stagiaires qui représentent des ressources temporaires dont la sélection, la formation et l'encadrement exigent un grand investissement. Comme les stages ont des durées limitées, ils ne permettent pas d'assurer des services continus. En somme, s'il faut valoriser le bénévolat et reconnaître son apport à la réalisation de la mission des organismes LGBT+, ce type de main-d'œuvre comporte également des limites importantes qu'il faut considérer. Il serait possible de contrer ces limites en mettant en place, par exemple, des programmes de financement spécifiques à la formation de la relève afin de soutenir l'implication continue de stagiaires.

4.5.3 LES ENJEUX LIÉS À LA COLLABORATION ENTRE ORGANISMES

Les organismes réalisent souvent leurs missions en collaborant avec différents acteurs, notamment en effectuant un partage de services, du référencement vers des ressources complémentaires et des rencontres de concertation. Or, les organismes rencontrent également des défis à travers ces activités. Les principaux défis identifiés sont :

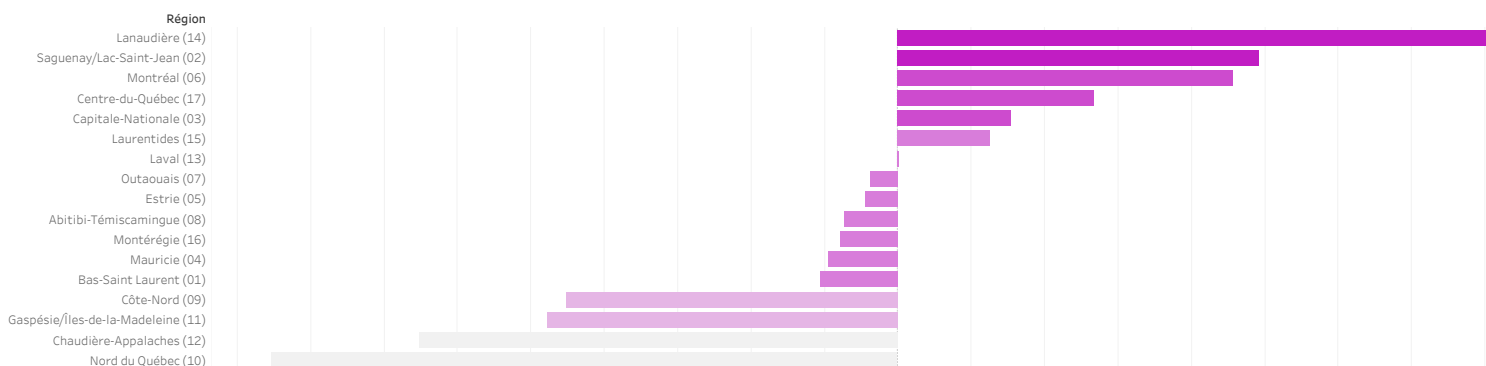
1. le manque de connaissances des enjeux LGBT+ au sein des organismes, services et institutions avec lesquels des collaborations seraient utiles pour améliorer l'offre de services;
2. la pénurie de ressources humaines et la faible marge de manœuvre financière pour les dégager de leurs tâches quotidiennes au profit de ces collaborations;
3. les préjugés et la méconnaissance des enjeux régionaux qui touchent les populations LGBT+, dont peuvent faire preuve les personnes élues et professionnelles locales (principalement dans les réseaux de l'éducation et de la santé).

4.5.4 LE FINANCEMENT COMME ENJEU TRANSVERSAL À LA VITALITÉ ORGANISATIONNELLE

La vitalité des organismes est étroitement liée à la vitalité de leur financement. Plusieurs éléments soulevés par la présente recherche rejoignent les enjeux de sous-financement menant à la dévitalisation des organismes communautaires identifiés par le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (2016). Ces enjeux sont : la réduction des services, les épuisements professionnels, les mises à pied, les fermetures des organismes pendant la période estivale, le roulement de personnel élevé et les difficultés de recrutement ou de rétention du personnel salarié. S'y ajoutent les capacités limitées à assumer les coûts des déplacements intra- et inter-régionaux pour desservir les régions où la population est très dispersée.

En somme, ces différentes barrières signifient que les organismes ne sont pas en mesure de répondre à l'ensemble des besoins des populations qu'ils desservent et qu'ils sont limités dans leur capacité à développer leurs services pour répondre aux besoins émergents dans leur région. Ces éléments ont une incidence sur la qualité de la DCD LGBT+ dans les différentes régions.

Figure 8. Vitalité organisationnelle des ressources, par région administrative.



Note. Le calcul de l'indice vise à établir le rang des régions les unes par rapport aux autres ; les nombres absolus n'ont aucune signification en dehors de leur comparaison avec celui des autres régions. Pour faciliter la présentation visuelle des données, nous en avons changé l'échelle en multipliant par 10 la valeur des indices.

Figure 9. Cartographie de la vitalité organisationnelle des ressources, par région administrative.



Note. Les régions les plus foncées sont celles qui disposent des organismes offrant des services aux populations LGBT+. Les nuages de points sur la carte désignent les zones habitées (écoumènes).

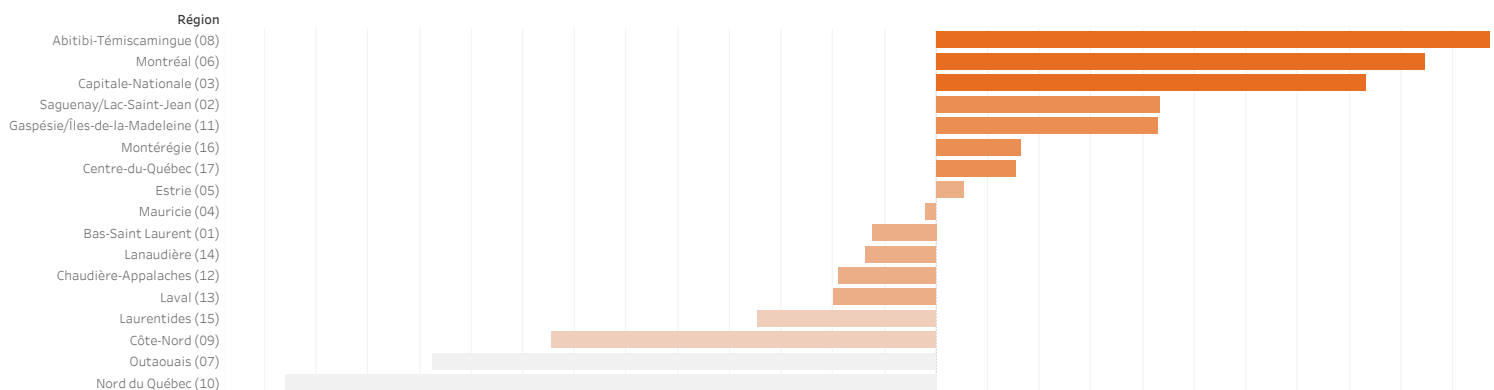
4.6 LA QUALITÉ PERÇUE DE LA DCD LGBT+

L'indicateur de qualité perçue de la DCD LGBT+ repose sur les perceptions des personnes expertes consultées. Il rassemble les informations sur leur satisfaction à l'égard de la DCD LGBT+ au sein des régions, ainsi que sur leur confiance dans la capacité des organismes LGBT+ et non-LGBT+ à faire de la DCD LGBT+.

Cinq régions sont perçues comme étant particulièrement vitalisées du point de vue de la qualité des activités directes ou indirectes de la DCD LGBT+ (Figure 10 et Figure 11). Il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue, de Montréal, de la Capitale-Nationale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. C'est pour ces régions que les répondantes et répondants se sont dit les plus satisfaits et confiants à l'égard de leurs capacités à assurer la DCD LGBT+. Notons que dans trois de ces régions (Abitibi-Témiscamingue, Montréal et Capitale-Nationale), on trouvait des organismes dont la mission unique ou principale est la DCD LGBT+ et qui étaient aussi financés par le SACAIS.

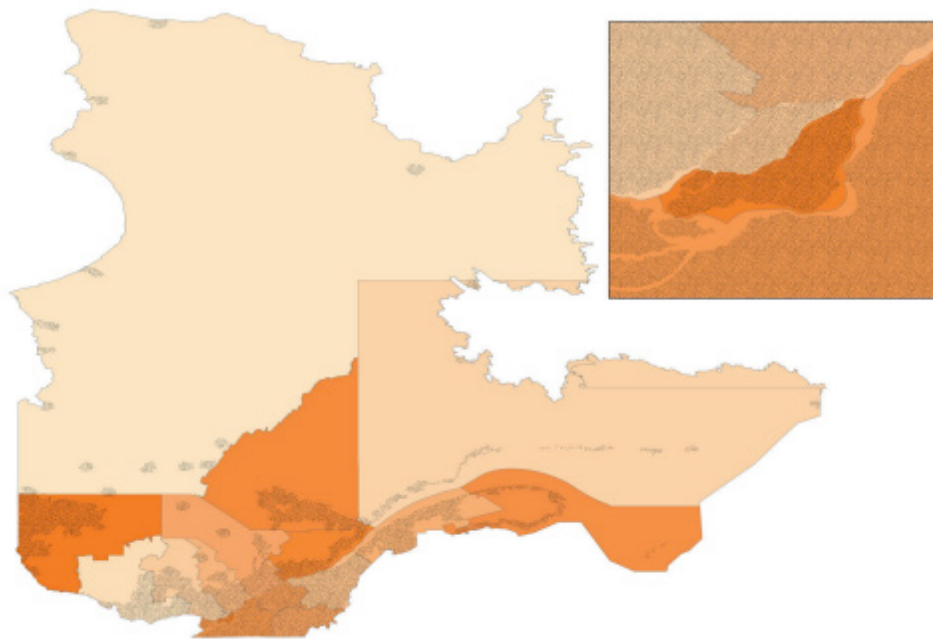
À l'inverse, les Laurentides, la Côte-Nord, l'Outaouais et le Nord-du-Québec sont des régions qui ont été jugées moins outillées pour assurer la DCD LGBT+. Ce positionnement peut s'expliquer notamment par l'absence ou le faible nombre d'organismes LGBT+ ou la taille très vaste des territoires à couvrir considérant les ressources organisationnelles ou financières disponibles. Les autres régions se positionnaient autour de la médiane, ayant été évaluées de manière relativement similaire du point de vue de la qualité des activités de DCD LGBT+ qui y étaient poursuivies.

Figure 10. Qualité perçue de la DCD LGBT+, par région administrative.



Note. Le calcul de l'indice vise à établir le rang des régions les unes par rapport aux autres ; les nombres absolus n'ont aucune signification en dehors de leur comparaison avec celui des autres régions. Pour faciliter la présentation visuelle des données, nous en avons changé l'échelle en multipliant par 10 la valeur des indices.

Figure 11. Cartographie de la qualité perçue de la DCD LGBT+, par région administrative.



Note. Les régions les plus foncées sont celles qui présentent la qualité perçue de la DCD LGBT+ la plus élevée. Les nuages de points sur la carte désignent les zones habitées (écoumènes).

Cette recherche visait à établir un portrait des besoins et des services en défense des droits des personnes LGBT+ dans les régions du Québec, en particulier celles en dehors des grands centres urbains. Pour ce faire, nous avons proposé un indice global de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBT+ reposant sur 4 indicateurs. L'indice global montre le positionnement avantageux des grands centres urbains (Montréal et la Capitale-Nationale) comparativement aux autres régions. Les régions qui présentaient la plus grande dévitalisation étaient, en ordre décroissant, les Laurentides, Laval, le Bas-St-Laurent, Chaudière-Appalaches, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

5.1 LIMITES DE L'ÉTUDE

Certaines limites de cette recherche circonscrivent la portée de nos conclusions. Il faut d'abord souligner la difficulté à rassembler des données portant sur les organismes susceptibles de desservir les populations LGBT+ et de mener des activités de DCD LGBT+, ainsi que des données sur leur financement y compris à travers les programmes étatiques. En effet, ces données ne sont que partiellement rendues publiques ou le sont avec un délai qui influence la justesse et l'actualité des portraits dressés. De plus, ces données ne sont pas centralisées et doivent être colligées à partir de plusieurs sources; elles contiennent peu ou pas de détails sur les clientèles visées (en particulier quand il s'agit de genre et d'orientation sexuelle) ou sur la nature des activités réalisées.

Soulignons aussi que le nombre de répondantes et répondants dans les différentes régions ne permet pas de garantir la robustesse de tous les indicateurs proposés. De même, nous n'avons pas procédé à un échantillonnage probabiliste des organismes et des répondantes et répondants, une approche impossible étant donné le faible nombre d'organismes recensés et des personnes qui y sont impliquées. Néanmoins, s'il est impossible de garantir leur représentativité, il importe de reconnaître la crédibilité des répondantes et répondants qui ont développé une connaissance approfondie des enjeux affectant leur organisme et leur région. Il reste possible que leurs réponses soient marquées par une surestimation ou sous-estimation des enjeux et des besoins documentés, que ce soit par oubli ou méconnaissance de certains aspects de leur organisme ou de leur région, pour donner une image favorable de leurs activités ou, au contraire, pour insister sur les besoins qu'ils n'arrivent pas à combler ou les ressources dont ils estiment avoir besoin pour réaliser leurs missions. D'autres limites tiennent au caractère exploratoire de cette recherche qui ne pouvait s'appuyer sur des indicateurs et des outils validés et bien documentés.

Malgré ces limites, nous observons une forte convergence des données des différentes sources qui augmente la crédibilité du portrait tracé. D'autres travaux de recherche seront nécessaires pour explorer davantage l'indice de vitalité et les indicateurs proposés dans le présent rapport. De même, si nous nous sommes intéressés prioritairement dans ce mandat à la perspective des organismes, nous n'avons pas documenté les besoins exprimés par les populations LGBT+ et leur variation interrégionale, que ce soit en termes de services en DCD, de santé et de services sociaux ou communautaires. Or, ces besoins ne peuvent être réduits à la densité populationnelle des régions et doivent être mieux documentés pour produire des indicateurs plus fiables et penser l'injection et la distribution plus équitables de ressources humaines, organisationnelles et financières sur l'ensemble du territoire québécois.

RÉFÉRENCES

- Almeida, J. (2017). Rapport : *Forum interrégional sur les enjeux communautaires LGBT+*. Montréal : Conseil québécois LGBT.
- Bourgeois, N. (2017). *Le rôle des groupes communautaires LGBT dans la formulation des politiques publiques : le cas de la politique québécoise de lutte contre l'homophobie*. Mémoire de maîtrise en sciences politiques. Université de Montréal.
- De Maio, F.G. (2007). Income inequality measures. *Journal of Epidemiology & Community Health*, 61(10), 849-852.
- Dlouhý, M. (2018). Measuring Geographic Inequalities: Dealing with Multiple Health Resources by Data Envelopment Analysis. *Frontiers in Public Health*, 6, 1-6.
- Gouvernement du Québec (2004). *Cadre de référence en matière d'action communautaire*. Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- Gouvernement du Québec (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022*. Québec : ministère de la Justice.
- Klein, J.-L. (2012). L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec. *Revue internationale de l'économie sociale*, 325, 65-77.
- Klein, J.-L., Tardif C., Tremblay M. et Tremblay P.-A. (2005). *La place du communautaire : Évaluation de la contribution locale des organisations communautaires*, Cahiers de l'ARUC-ÉS, no R-07-2004.
- Klein, J.-L., Del Rio, P. L., & Bussièrès, D. (2018). *L'impact économique des organismes communautaires du Centre-Sud et du Plateau-Mont-Royal : vers une grille d'indicateurs*. Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).
- Ladouceur, S. (2018). *Indice de vitalité économique des territoires. Rapport technique et méthodologique*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Lavoie, J., Panet-Raymond, J., & Kruzynski, A. (2014). *La pratique de l'action communautaire, 3e édition*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Lépine, L, L. Chamberland, B. Carey et G. Bélanger (2017). Portrait des personnes LGBT+ en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Carleton-sur-Mer : Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD).
- Rivera, R. (2016). *The Perceived Community Engagement Survey: Structure, Reliability, and Validity of a Community-based Organization Measure of Engagement with the Broader Community*. Thèse de doctorat. Chicago: National Louis University.
- Sarstedt & Schloderer (2010). Developing a measurement approach for reputation of non-profit organizations. *International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing*, 15(3), 276-299.
- Sauvage, L., Angulo, W., Ghaffari, L., & Klein, J.-L. (2018). *Les indicateurs de vitalité culturelle à Rosemont-La Petite-Patrie*. Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).
- St-Germain, L., Grenier, J., Bourque, M. & Pelland, D. (2017). Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 102-120.
- Theil, H. (1967). *Economics and information theory*. Amsterdam: North Holland.
- Wandersman (1981). A framework of participation in community organizations. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 17(1), 27-58.
- Wilkinson, D., & Symon, B. (2000). Inequitable distribution of general practitioners in Australia: Estimating need through the Robin Hood Index. *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, 24(1), 71-75.

UQÀM | **Chaire de recherche
sur la diversité sexuelle
et la pluralité des genres**
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

CONSEIL
QUÉBÉCOIS
LESBIENNES
GAIS
BISEXUEL·L·E·S
TRANS

